

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 94 (1986)

Rubrik: Chronique archéologique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique archéologique

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Age, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie*, 69, 1986, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et références concernant les chantiers de fouilles et découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	P
Néolithique	N
Age du bronze	Br
Hallstatt	Ha
La Tène	L
Epoque romaine	R
Haut Moyen Age	HM
Moyen Age	M
Archéologie préindustrielle	AP
Indéterminé	I

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1:25 000 et les coordonnées kilométriques. Il peut arriver que, pour protéger certains sites, l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

Abréviations

MHAVD Monuments historiques et archéologie, Département des travaux publics du canton de Vaud.

MCAH Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

ASSPA *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie*.

CAR *Cahiers d'archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)* dirigés par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

D. Weidmann, archéologue cantonal

ARZIER – District de Nyon – CN 1241 503 500/146 650

M *Chartreuse d'Oujon. Investigations archéologiques et aménagements.*

Les travaux de remblayage et d'aménagement du site ont été poursuivis en 1985 (voir *RHV* 1985, p. 120-121).

La pose de drainages et de raccordements de canalisations au travers du grand cloître a dégagé le portail de l'église de la Chartreuse. Les bases en calcaire, soigneusement taillées et moulurées, des piédroits de la porte ont été mises au jour et relevées. L'enduit original de la façade est encore conservé, en *pietra rasa*, avec un jointoyage horizontal marqué au fer (fig. 1).

La position du mur occidental (en fait Nord-Ouest) du grand cloître a été précisée. Une dizaine de sépultures en pleine terre, orientées Nord-Sud avec tête au Sud, ont été repérées dans le grand cloître, à faible profondeur. Cette orientation est conforme à celle de l'église d'Oujon.

Investigations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Rapports (déposés aux MHA VD):

– Arzier – VD. Chartreuse d'Oujon.

Investigations archéologiques. Juillet 1985, par J. Sarott.

– Arzier – VD. Chartreuse d'Oujon.

Dégagement de la façade occidentale de l'église, par P. Jaton.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 020/192 750

R *Route du Pré-Vert (parcelle 1881).*

Aux mois de mai et juin 1985, la construction d'un locatif à la route du Pré-Vert a nécessité l'intervention, sur mandat de l'archéologue cantonal, M. Denis Weidmann, d'une petite équipe de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne. Dans un premier temps, une tranchée longue d'une trentaine de mètres a permis de reconnaître l'extrémité Nord-Ouest de la rue séparant les *insulae* 8 et 9. A l'origine, cette route, constituée de gros graviers, avait une emprise d'environ 8 mètres mais, à la suite des aménagements qu'a subis cette zone (vers la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., semble-t-il), sa largeur a été réduite à environ 4 mètres. Un portique est attesté de part et d'autre, mais seulement dès le rétrécissement de la voie. Au Nord-Ouest, des sondages ont permis d'attester la présence de la rue perpendiculaire.

Dans un deuxième temps, les recherches furent concentrées dans l'angle Nord-Ouest de l'*insula* 9 où furent partiellement dégagés un petit local chauffé et une cour avec une remarquable succession d'au moins quatre foyers, constitués de *tegulae* posées à l'envers. L'ensemble va du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C. Le premier foyer, associé à de nombreux fragments de meules, est en relation avec les couches les plus précoces (1^{re} moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.) et est séparé des trois autres par une épaisse couche de

remblai provenant de la démolition de constructions légères. C'est dans ce remblai, mis en place vers la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., que furent fondés les premiers murs maçonnés. Il est intéressant de constater, malgré d'importants travaux d'aménagement, l'étonnante continuité des structures de cette cour où des foyers se sont superposés parfaitement durant près de trois siècles.

Il faut mentionner encore la découverte, dans les couches supérieures, d'une urne funéraire d'époque tardive contenant les restes d'un nouveau-né.

Investigations et documentation: Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne (IAHA).

Objets: Musée romain d'Avenches.

Frédéric Rossi

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 300/193 000

R *Aventicum – Fouilles de sauvetage aux Conches-Dessous.*

Le développement de la zone industrielle d'Avenches a requis d'importantes fouilles de sauvetage dans les *insulae* 12, 18 et dans une zone s'étendant au Nord-Est. Ces recherches, qui se sont poursuivies en 1986, montrent que l'organisation en quartiers de la ville romaine se poursuit sur une étendue plus vaste qu'on ne le pensait. Il sera rendu compte des résultats dans une chronique ultérieure, au terme des investigations de ce secteur.

Investigations: J. Morel, MHAVD et Fondation Pro Aventico.

Documentation et objets: Musée romain d'Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 100/192 300

R *Sanctuaire dit du Cigognier. Restauration et aménagement.*

A l'occasion de la cession à l'Etat de Vaud de la colonne du Cigognier par la commune d'Avenches, une méticuleuse opération de consolidation a été réalisée de 1975 à 1978. Les abords du monument ont été alors l'objet de quelques restaurations (voir P. BRIDEL, *Le sanctuaire du Cigognier*, dans *CAR* 22, p. 184-186). Mais une grande partie du portique et surtout la cour du temple étaient restées, depuis les fouilles de la dernière guerre, dans l'état d'une restauration inachevée et d'un abord chaotique et confus, tant pour le visiteur que pour les personnes chargées de l'entretien du site.

Un indispensable projet de réaménagement et de mise en valeur a été mis à l'enquête publique et entrepris en 1985. Il consiste à rétablir autant que possible les circulations originales au travers des parties aujourd'hui visibles du sanctuaire et à marquer le caractère monumental de l'allée centrale dont une partie du dallage original subsiste. L'espace de la cour du temple, qui avait très probablement le caractère d'un jardin sacré, est

traité sous la forme d'une pelouse avec quelques plantations. L'ancien canal de drainage, «égout» où avait été découvert le buste de Marc Aurèle, a été refermé, mais les bouches d'accès sont indiquées par des grillages métalliques. L'ensemble des maçonneries, restauré et rehaussé par L. Bosset, est consolidé, avec des modifications pour rendre les fonctions architecturales antiques plus explicites. Les accès au monument sont intégrés dans le circuit de visite pédestre d'*Aventicum*. Enfin, une place de stationnement à l'intention des visiteurs motorisés et une place de dépôt lapidaire sont aménagées en bordure de la route cantonale sur le terrain de l'Etat (fig. 2).

Projet d'aménagement: R. Froidevaux, architecte, Lausanne, et
P. Halter, collaborateur.

Archéologue: P. Bridel – Nyon.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 850/192 300

R-M *Tour du Musée.*

Conjointement à l'étude de la restauration de l'amphithéâtre romain (analyse archéologique conduite par P. BRIDEL, voir *RHV* 1984, p. 225), le conservateur du Musée romain d'Avenches a proposé diverses modifications de l'exposition et de l'organisation interne du Musée romain. Une analyse succincte de la tour a été réalisée, intégrant les relevés et observations faits par A. Naef et L. Bosset, le résultat de diverses analyses dendrochronologiques récentes opérées sur les poutres des planchers et de la charpente et l'étude historique réalisée par M. Fontannaz pour l'ensemble de l'amphithéâtre et la tour du Musée.

La tour romane – sa date de construction exacte n'est pas connue – prend appui sur les fortes arcatures romaines qui couronnent les trois passages voûtés de l'amphithéâtre.

L'accès à la tour, qui ne comportait aucun percement à sa base, passait par l'enceinte, établie sur le mur périphérique de l'amphithéâtre. Une galerie de bois externe en façade Est donnait accès à une porte en plein cintre. Cette galerie existait aussi en façade Ouest, où s'ouvraient deux portes. Plusieurs autres percements se rattachent à cet état d'origine, aux chaînes d'angle faites de très gros blocs romains récupérés, qui constitue aujourd'hui encore la plus grande part du deuxième étage du Musée.

Vers 1435-1443 (dates d'abattages des bois de charpente), puis vers 1547, il a été procédé à de fortes transformations: exhaussement de la tour, construction de la charpente (actuellement encore en place, malgré quelques modifications) et changement du niveau des planchers; nouveaux percements et obturation des portes et fenêtres antérieures. L'organisation des niveaux actuels correspond à cet état médiéval tardif. A l'époque bernoise, le bâtiment est utilisé comme grenier, puis il subit des transformations en 1837, puis en 1871, pour l'installation du Musée romain (percement des onze fenêtres cintrées actuelles; porte d'entrée élargie; large

escalier en molasse occupant le quart méridional du volume de la tour). Le décrépissage des enduits qui recouvrent la maçonnerie en petit appareil romain récupéré a été effectué lors de la restauration de 1911-1915.

Il a été conclu de cette étude que l'aménagement du Musée ne pouvait être modifié sans choisir impérativement entre deux solutions : le maintien de la conception du XIX^e siècle, avec ses percements envahissants, ou le retour à l'état des XV^e-XVI^e siècles, qui imposerait une modification complète de la muséographie.

Enfin, la qualité des maçonneries de la base de la tour et la présence massive du mur périphérique de l'amphithéâtre romain sous la terrasse du Musée ont été vérifiées par sondages. Elles interdisent toute extension rentable des services du Musée dans le sous-sol.

Pour l'instant, il a été choisi de n'apporter aucune modification importante à l'état du XIX^e siècle.

Investigations et documentation: P. Bridel et Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Rapports (déposés aux MHA VD):

- Avenches - VD. Tour du Musée. Investigations archéologiques de mai-juin 1985, par J. Sarott et W. Stöckli, 24 juin 1985.
- Avenches - Amphithéâtre et Tour du Musée, dossier historique (dossiers «Monuments d'art et d'histoire»), par Monique Fontannaz, décembre 1982.
- Analyses du Laboratoire romand de dendrochronologie, rapports des 9 et 10 octobre 1984.

CHAVANNES-LE-CHÊNE - District d'Yverdon - CN 1203 548 700/180 650
HM *Abri sous roche du Vallon des Vaux. Relevé des structures architecturales en falaise.*

La documentation relative aux investigations effectuées dans le site préhistorique au début du siècle ne fait état que brièvement des nombreuses structures, empochements, scellements, inscriptions et graffiti qui constellent la falaise molassique. Ces éléments s'étendent sur plus de 150 mètres de longueur et sur une dizaine de mètres de hauteur et n'ont jamais été étudiés. Parmi les structures rencontrées dans les niveaux superficiels, au-dessus des horizons préhistoriques, les fouilleurs avaient noté à 3 mètres du pied de la falaise, et régulièrement espacés, un certain nombre de trous de poteaux et parfois même des restes de bois calcinés enfoncés verticalement dans les sols sablonneux. En absence de relevés précis, il n'est malheureusement pas possible de chercher la relation entre ces éléments verticaux et les traces encore visibles sur la falaise.

Compte tenu de la dégradation progressive de la paroi molassique (par l'effet des intempéries et par l'action des visiteurs) qui fait disparaître peu à peu ces vestiges, nous avons décidé d'établir une documentation générale de l'état existant. La plus grande partie des points étant peu

accessibles, un repérage géométrique de chaque anomalie a été opéré par triangulation (fig. 3), puis on a procédé, à partir d'une échelle, à une description détaillée et individuelle de chaque empochement ou structure mesurés. Un relevé photographique d'ensemble par bandes verticales a complété la documentation.

Le catalogue établi par O. Feihl dénombre plus de 1 300 structures, qui sont pour la plupart des trous de scellement pour des poutres horizontales ou des pièces de bois de diverses tailles. On a également observé des rainures pour des planches ou des cloisons, des niches ou empochements avec des traces de combustion, attestant la présence de foyers allumés contre la paroi, et des modifications du profil de la paroi rocheuse.

Les relevés (projections horizontales, profils verticaux et coupes horizontales) font apparaître une répétition modulaire des percements, qui forment de nombreuses séries verticales et horizontales de dimensions apparentées (fig. 4). L'emplacement de dizaines de planchers et de pans de toitures appuyés à la paroi a été mis en évidence. La restitution exacte des architectures, ou tout au moins des types de structures, reste cependant délicate, du fait des très nombreuses superpositions, modifications et réutilisations attestées en maints endroits de la falaise. Une analyse approfondie de l'ensemble des données est en cours, qui bénéficiera sans doute des comparaisons avec des structures moins complexes et mieux conservées dans d'autres sites.

Il est possible de conclure de manière préliminaire que l'on a affaire à une vaste agglomération faite de constructions de bois juxtaposées et parfois superposées, de modules apparentés. Ces habitations (?) étaient ainsi accrochées à la falaise et leurs façades prenaient appui très probablement sur des poteaux verticaux implantés dans le talus formé par les niveaux archéologiques préhistoriques et par des matériaux d'altération tombés de la falaise.

Bien qu'abritées par le surplomb, ces constructions étaient couvertes d'une toiture, abritant les occupants de la très fine pluie de sable molassique qui tombe en permanence de la falaise.

Nous ne connaissons aucune référence historique ou toponymique qui identifie ces constructions et leurs occupants. Les investigations du début de ce siècle ont, nous l'avons vu, détruit les témoins stratifiés qui auraient sans doute pu dater archéologiquement l'occupation. Rappelons que des quantités significatives de céramique attestent l'occupation du site à l'époque gallo-romaine tardive et au Moyen Age.

Les très nombreux graffiti qui recouvraient le bas de la paroi, à hauteur d'homme (avant les fouilles archéologiques), n'ont pas encore été relevés ni étudiés systématiquement. Ils ne pourront sans doute éclairer que l'histoire récente du site (les dates observées ne sont guère antérieures au XVIII^e siècle) et paraissent être sans rapport avec les constructions.

Trois petites pièces de bois (résineux et fruitiers) ont été retrouvées encore fichées dans des trous de la falaise. Ces extrémités de perches sont les derniers vestiges conservés des constructions disparues. Leur data-

tion au C¹⁴ (CRG 708) a donné un âge conventionnel (avant 1950) de 1450 ± 120 ans. Âge calibré entre 410 et 715 après J.-C. Il apparaît ainsi que l'ensemble du Vallon des Vaux remonte sans doute au haut Moyen Âge.

Investigations et documentation: O. Feihl, Archeotech.

CHÉSEREX – District de Nyon – CN 1261 500 740/139 860

M *Abbaye de Bonmont – Investigations archéologiques en 1984 et 1985.*

Les travaux d'aménagement du Club de Bonmont SA ont requis en 1984 et 1985 de fréquentes interventions, relevés et contrôles archéologiques. Les indications recueillies ont précisé nos connaissances de l'organisation du couvent cistercien (fig. 5). Les vestiges ont tous été remblayés après observation.

En amont du portail de l'église, à l'Est de l'allée qui descend au château, on a mis au jour les fondations d'un bâtiment (1.2.1-8) établi dans le terrain en légère déclivité. Un moule à cloche y a été découvert, ce qui donne à penser que l'on a affaire à un atelier.

Au Nord-Est du portail de l'église, on a retrouvé la zone du cimetière cistercien et des fondations de bâtiments et de chaussée d'époque probablement bernoise (2.1.8-9).

A l'Ouest de l'allée du château, la construction d'un réservoir moderne a donné l'occasion de fouiller un bâtiment allongé (1.8.1-7) et une partie d'une autre construction (1.7.1-2) (fig. 6). L'observation aérienne en période sèche a montré que de nombreuses autres structures (bâtiments, murs et terrasses) s'étendent dans le pré en amont de l'église. La vocation artisanale de cette zone est soulignée par divers murs de terrasse (1.1.1), socle de maçonnerie (2.1.3), caniveaux ou par la présence d'un vaste four à chaux (2.1.1). Il faut surtout noter la présence de très nombreux caniveaux et conduits de dimensions variables dans toute la zone s'étendant au Nord-Ouest et au Sud-Ouest du cloître, qui desservaient les différents bâtiments du complexe conventuel (2.2.1-10). Plus proche du cloître et de l'église, un bâtiment (1.3.1) est traversé aussi par un caniveau. On ignore s'il se rattache à l'organisation du cloître ou à l'ensemble des bâtiments dits artisanaux.

Investigations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Rapports (déposés aux MHA VD):

- Chésereux – VD. Abbaye de Bonmont. Les investigations archéologiques sur le domaine du Club de Bonmont SA en 1984, par P. Eggenberger et H. Kellenberger, 18 avril 1985.
- Chésereux – VD. Abbaye de Bonmont. Les investigations archéologiques sur le domaine du Club du château de Bonmont SA en 1985, par P. Eggenberger, 27 septembre 1985.

COMMUGNY – District de Nyon – CN 1281 503 100/130 150

R *Villa romaine – Observations 1985.*

La pose d'un réseau de canalisation à proximité de l'église de Commugny a permis de relever diverses structures qui complètent le plan de l'établissement gallo-romain (voir: *H.A.* 26, p. 39-57). Ces structures intéressent la partie Nord du site, malheureusement bouleversée par le cimetière de l'église.

Il est apparu un manque de concordance avec les relevés précédents, qui ont été fortement interprétés pour l'élaboration du plan général de l'établissement. Il sera donc indispensable dans l'avenir de reprendre méthodiquement le plan de la *villa*, sur une base géométrique précise.

Investigations et rapport: F. Francillon, MHA VD.

COTTENS – District de Cossonay – CN 1222 524 700/158 380

M *Observation aérienne du « Vieux château ».*

Le plan de l'organisation des fossés de l'ancien château de Cottens s'est marqué dans la croissance d'un champ de betteraves au Sud-Est du village, en septembre 1985.

L'emplacement du site était connu par les anciens documents cadastraux. On distingue (fig. 7) la trace archéologique du fossé périphérique comblé et d'une levée de terre arasée dessinant un rectangle de 55 m sur 70 m environ, aux angles arrondis. L'emplacement d'un bâtiment dans l'espace central est marqué par une tache subcirculaire.

Les documents d'archives, dès la fin du XIV^e siècle, attestent la présence d'une maison forte et de ses fossés, qui est définie comme abandonnée déjà au début du XVII^e siècle, lorsque la famille de Crinsoz, châtelains de Cottens, fait bâtir le nouveau château.

Observations et photographies: F. Francillon, MHA VD.

CRISSIER – District de Lausanne – CN 1243 534 200/156 280

R *Villa romaine de Montassé – Bas-relief gallo-romain.*

A la suite d'une très longue procédure administrative, le bas-relief en molasse représentant une déesse-mère assise (fig. 8), a été restitué par son détenteur à l'Etat de Vaud. Il a été déposé au MCAH à Lausanne. L'objet avait été découvert en 1964 par le propriétaire du terrain, qui avait entrepris l'exploration de la *villa* (voir C. RAPIN, *Villas romaines des environs de Lausanne*, dans *Etudes de Lettres* 1982, 1, p. 39-44 et fig. 9, ainsi que *RHV* 1983, p. 195-196).

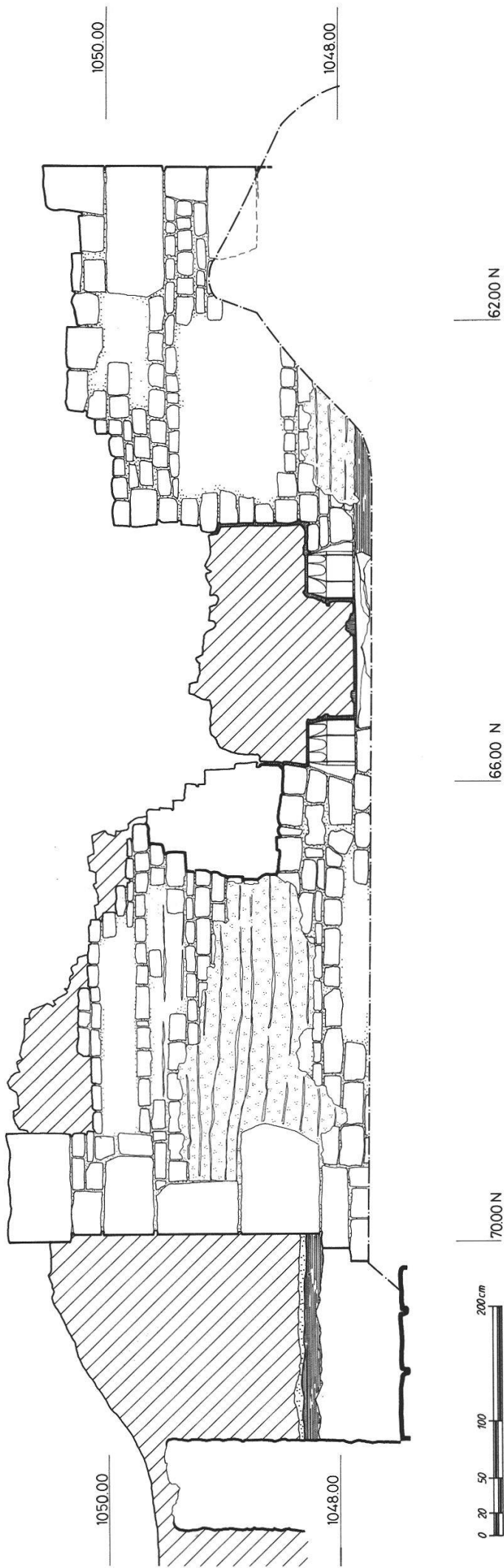
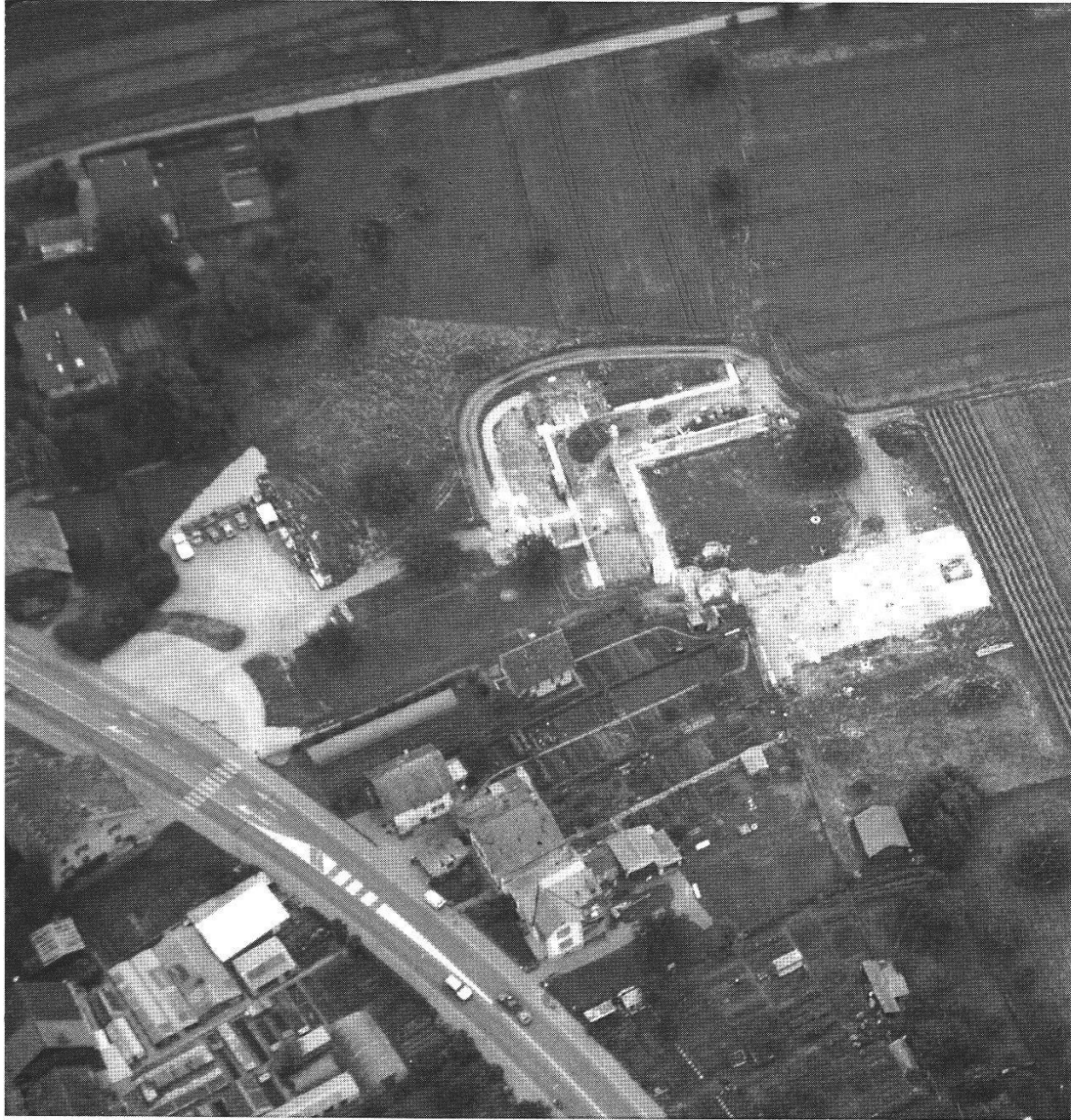
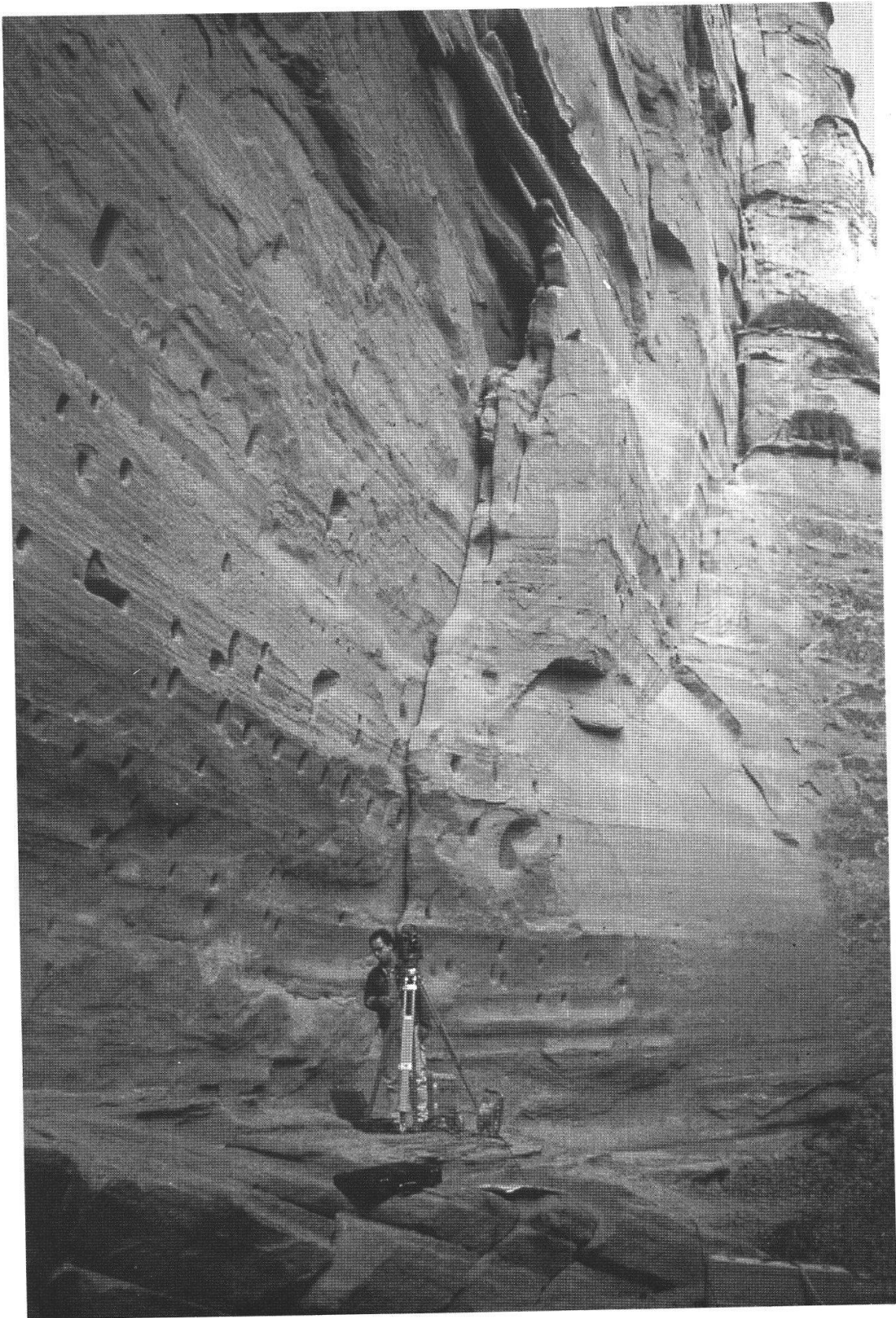


Fig. 1. Arzier – Chartreuse d'Onjon. Elevation de la façade (Sud-Ouest) de l'église.
 (Dessin F. Wadsack)



*Fig. 2. Avenches – Sanctuaire du Cigognier – vue d'ensemble
des travaux d'aménagement en 1985.*

(Photo MHAVD)



*Fig. 3. Chavannes-le-Chêne, abri du Vallon des Vaux.
Relevé des traces de constructions en falaise en 1985.
(Photo Archeotech)*



Fig. 4. Chavannes-le-Chêne, abri du Vallon des Vaux. Détail du relevé de la falaise effectuée en 1987.
(Dessin Archeotech)

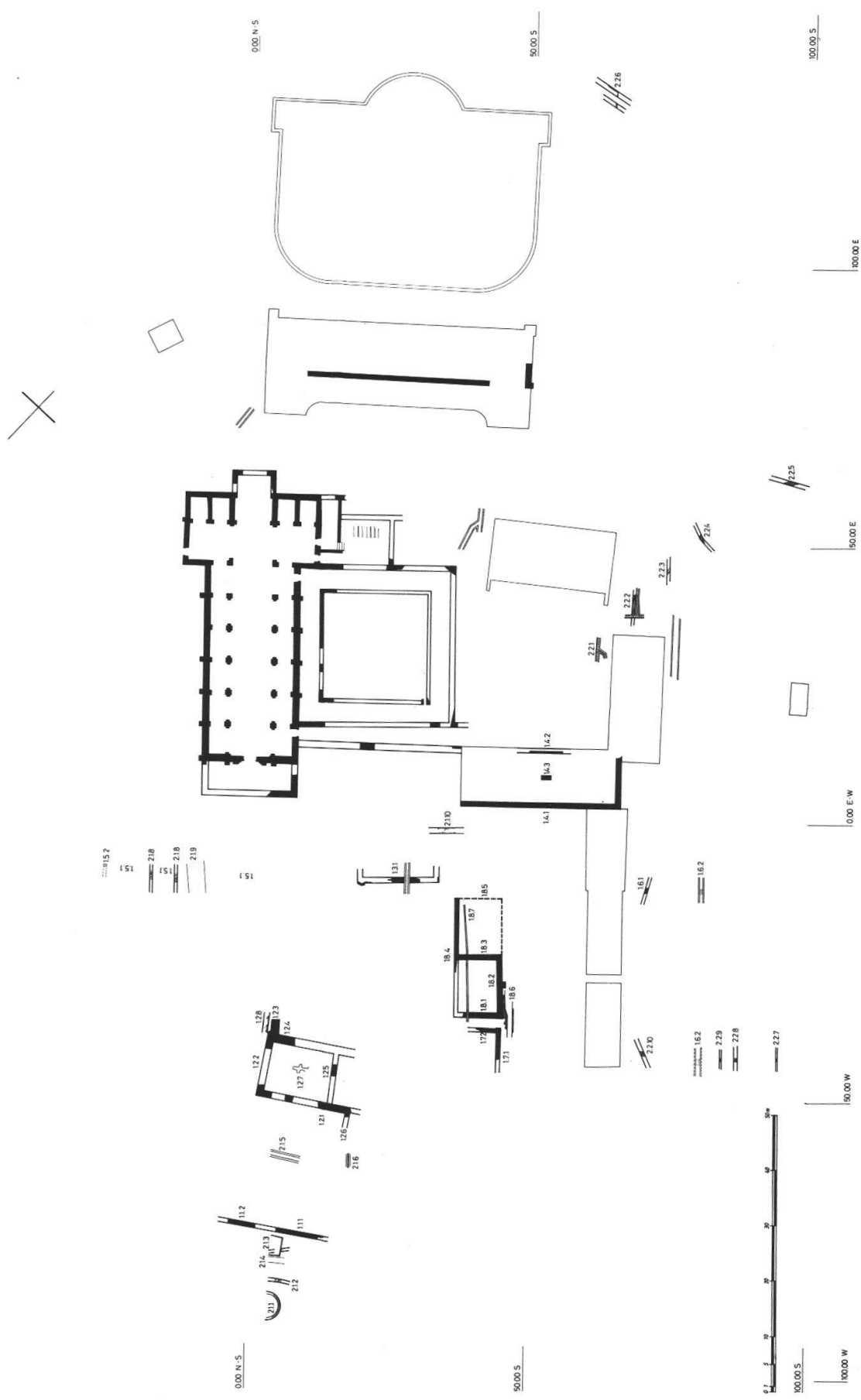
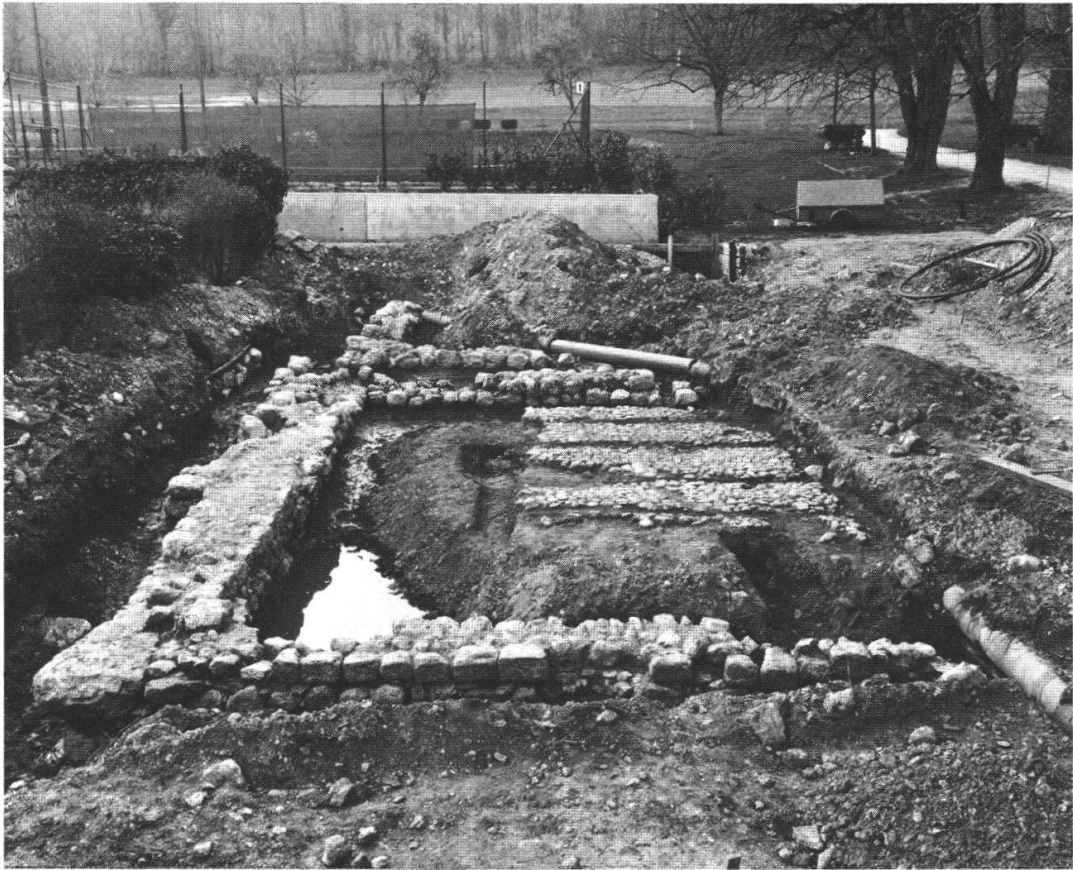
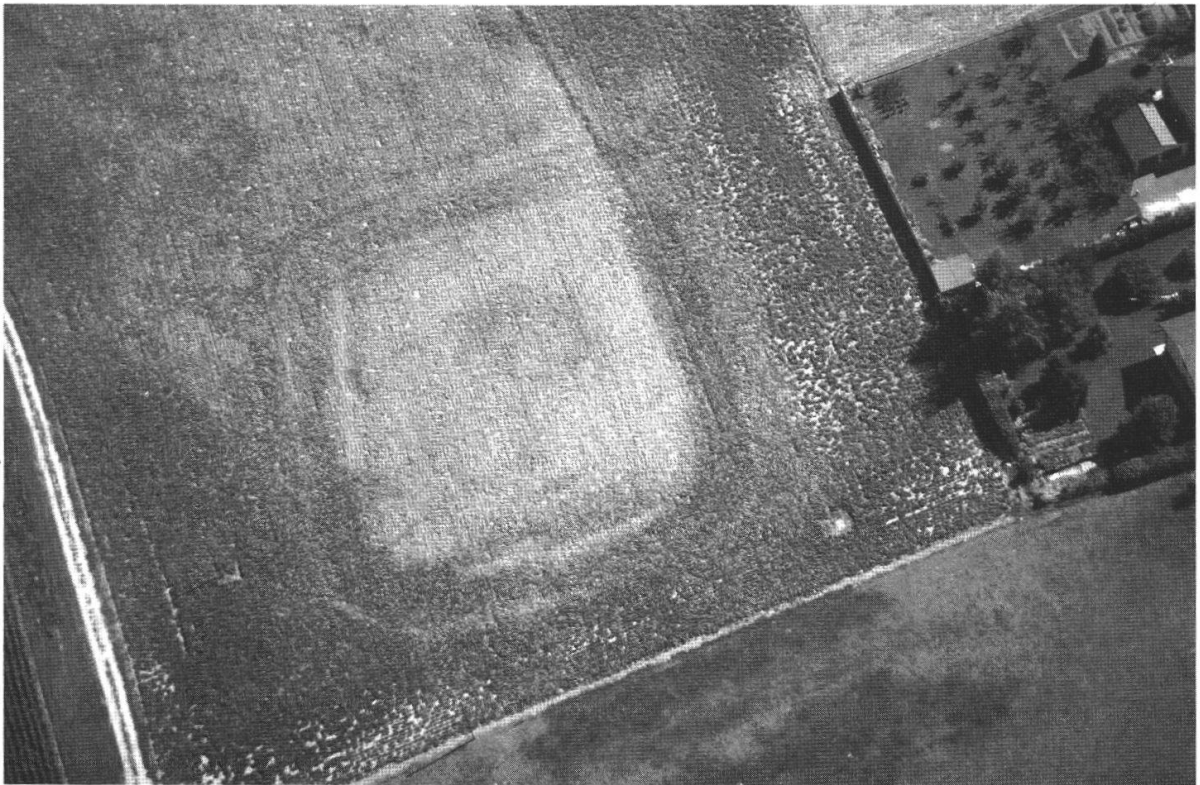


Fig. 5. Chésereux – Abbaye de Bonmont. Plan archéologique d'ensemble, état 1985.
(Dessin H. Kellenberger)



*Fig. 6. Chéserex – Abbaye de Bonmont. Fondations et sol d'un bâtiment (1.8)
de l'organisation conventuelle cistercienne. Fouilles 1985.*

(Photo Fibbi-Aeppli)



*Fig. 7. Cottens – Trace du « Vieux-Château » médiéval arasé,
dans un champ de betteraves en septembre 1985.*

(Photo F. Francillon)



*Fig. 8. Crissier – Villa romaine de Montassé. Bas-relief en molasse
représentant une déesse-mère assise. Hauteur : 37,5 cm.*

(Photo Claude Bornand)

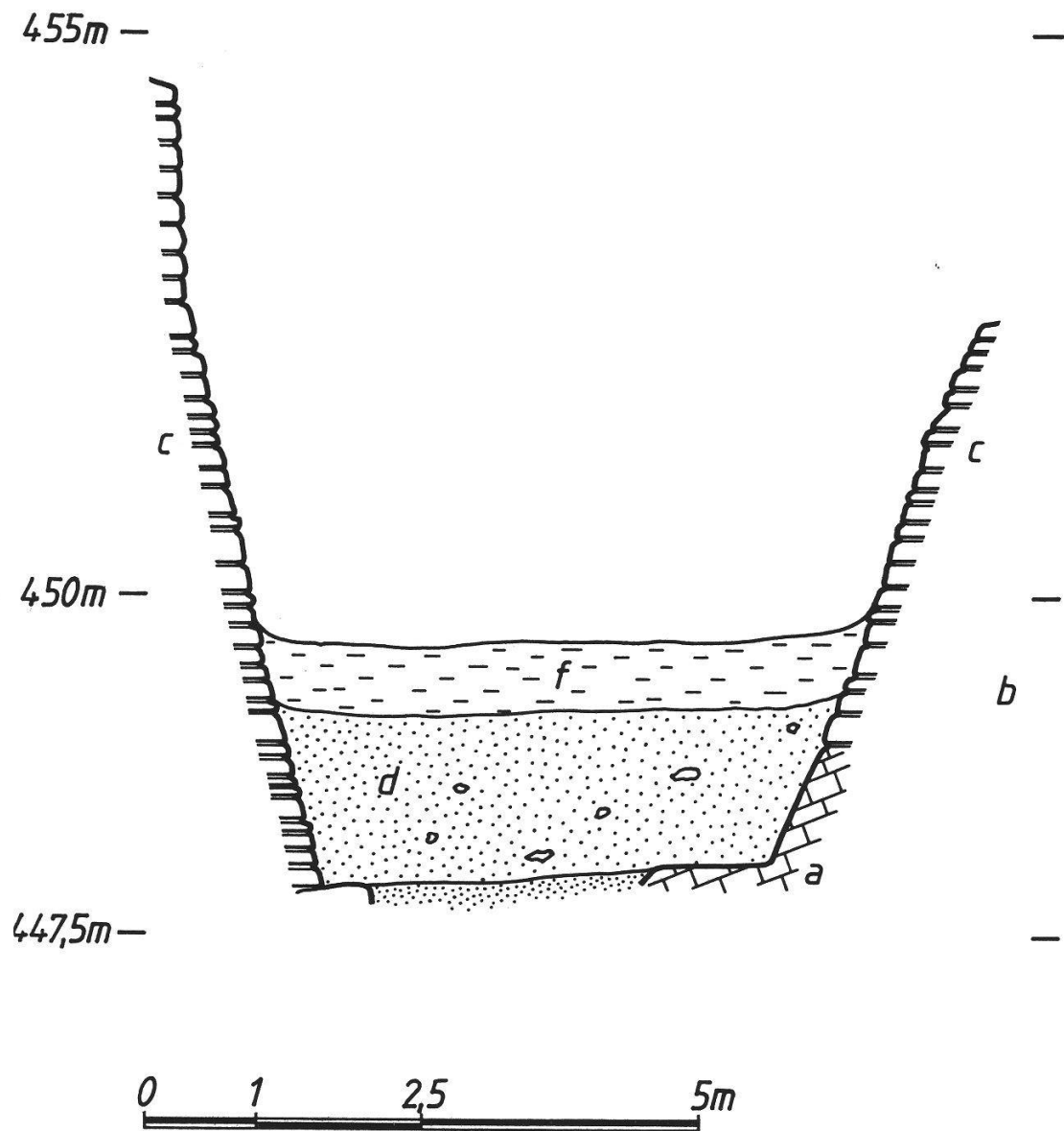


Fig. 9. Eclépens, cluse du canal d'Entreroches. Coupe au travers du canal.

- a) Rocher calcaire du Mormont.
- b) Eboulis et comblement naturel de la cluse.
- c) Mur du canal.
- d) Remplissage sableux, dès 1760.
- f) Limons argileux récents.

(Dessin I. Guignard)

Les vestiges des aménagements du canal du XVII^e siècle dans la cluse d'Entreroches ont été pour la première fois l'objet de sondages et d'un relevé général en automne 1985. Les mensurations, travaux de diplôme de trois étudiants d'Essen, ont été effectuées en collaboration avec le Rheinisches Landesmuseum de Bonn (K. Grewe, ing.), la Gesamthochschule d'Essen (Prof. Dr. P. Mesenburg) et l'Institut de restauration des monuments historiques de l'EPFZ (R. Glutz, ing.). Nous avons bénéficié de la collaboration du Tribunal des mineurs du canton de Vaud (M. A. Gubéran) pour le débroussaillage du terrain et de la Société de développement de La Sarraz et environs (M. Stebler). Les avis du professeur P.-L. Pelet ont été très précieux.

Après débroussaillage partiel et une première reconnaissance, les vestiges des maçonneries du canal du XVII^e siècle ont été relevés au 1:1000 partout où ils étaient visibles, ainsi que les reliefs caractéristiques du terrain (ancien chemin de halage; terrassements; ruptures de pente, etc.). L'ensemble a été inséré dans un plan topographique régional établi par photogrammétrie. Trois coupes perpendiculaires au tracé ont été relevées, où l'on voit l'ampleur des terrassements faits au XVII^e siècle dans les sédiments qui remplissaient inégalement les zones profondes de la cluse. La coupe en long met en évidence l'importance considérable des remblais déposés au XIX^e siècle lors du percement des deux tunnels ferroviaires, dépôts qui atteignent par endroits une épaisseur de près de 6 m et s'étendent sur plus de 500 m.

Certains tronçons de chemin, sur la rive orientale, sont à l'évidence les restes d'un chemin de halage établi selon un tracé plus ou moins horizontal à quelques mètres au-dessus du plan d'eau. Cette entaille au flanc du versant a été souvent emportée par les glissements de terrain ou recouverte par des éboulis postérieurs à l'abandon du canal. D'autres restes de tracés, notamment sur la rive occidentale, sont moins réguliers et plus effacés. Ils pourraient être des témoins des voies antérieures à la construction de la voie navigable (XVII^e siècle) qui auraient emprunté le fond ou les flancs de la cluse. Le milliaire romain découvert en 1640 est probablement en rapport avec ces vestiges.

Deux sondages à la pelle mécanique ont été pratiqués dans la dépression actuelle, pour observer le profil du canal et connaître l'altitude exacte du bief de partage (fig. 9).

Dans les points sondés, il s'est avéré que le remplissage du canal est formé pour l'essentiel de sables relativement grossiers et bien lavés. Le fond du canal est formé du même sédiment, garni de dalles ou blocs irrégulièrement disposés. Le rocher en place a été parfois entaillé au passage pour assurer un gabarit constant à la voie navigable.

Les murs latéraux sont formés de gros blocs calcaires de provenance locale, assemblés à sec. La hauteur des assises de moellons équarris est très

irrégulière et varie aussi latéralement. Des reprises de maçonnerie sont observables, limites de chantier ou de réparations.

La largeur exacte du fond du canal n'a été mesurée qu'à un seul emplacement, sur la commune d'Eclépens; elle est de 4,10 m. Cette dimension paraît forte par rapport aux données historiques (voir P.-L. PELET, *Le canal d'Entreroches*, Lausanne 1946, p. 81, fig. 3) qui se réfèrent probablement au tracé dans la plaine alluviale. Deux sondages ont touché le fond du canal, à plusieurs centaines de mètres l'un de l'autre. La cote de ces deux points du fond du canal dans le bief de partage est identique, soit 447,50 m. La précision du travail des ingénieurs du XVII^e siècle est donc tout à fait remarquable.

Il a été observé, à l'occasion de ces investigations, que les vestiges classés (maçonnerie du canal, commune d'Eclépens) subissent une forte dégradation depuis quelques années, se manifestant par des décollements du parement de la maçonnerie et des écroulements. Il faut mettre en relation ces problèmes avec la mise en eau artificielle d'une partie du canal il y a quelques années à peine, par déversement du réseau de drainage d'une zone agricole voisine. Cette alimentation sporadique a eu pour effet d'amener des eaux chargées de matériaux argileux qui comblent progressivement le canal et le rendent plus étanche. Les murs de soutènement du canal sont dès lors régulièrement pris par le gel hivernal, ce qui cause des poussées et des désordres dans les maçonneries. Il sera nécessaire à l'avenir de contrôler ces phénomènes, de consolider les maçonneries visibles et de les défendre contre l'envahissement par la végétation.

Nous savons désormais que la plus grande partie des vestiges est bien protégée sous une épaisse couche de sédiments accumulés, naturellement et artificiellement. Un nouveau tracé du sentier de visite sera à définir, plus conforme à l'ancienne circulation, et une signalisation explicative sera mise en place. L'édition d'une nouvelle étude consacrée au canal est en préparation, en collaboration avec les personnes citées plus haut.

Sondages et relevés: M. Klausener, MHAVD.

FIEZ – District de Grandson – CN 1183 537 870/186 470

R *Etablissement romain.*

Des travaux de canalisation ont permis pour la première fois un relevé des substructures d'un établissement gallo-romain, très arasé, qui s'étend sous les constructions du centre du village. Les indications recueillies sont trop partielles pour apprécier l'organisation de cet ensemble, qui comportait des enduits peints, trouvés en remblai, des structures hydrauliques (petites plaques d'*opus spicatum*) et des sols en fragments de calcaire damés et usés (*terrazzo*). La céramique recueillie date du II^e siècle ap. J.-C.

Diverses trouvailles anciennes sont rattachables à ce site, dont une sculpture en calcaire représentant un lion qui orne aujourd'hui la fontaine

du village (voir: V.-H. BOURGEOIS, *Au pied du Jura*, Grandson 1982, p. 196).

Investigations, documentation et rapport: F. Francillon, MHAVD.
Objets: MCAH, Lausanne.

GRESSY – District d'Yverdon – CN 1203 539 400/178 710

L *Oppidum de Sermuz.*

Synthèse des résultats des fouilles 1983-1984 (voir: *ASSPA* 67, 1984, p. 207, et 68, 1985, p. 229). P. CURDY *Le murus gallicus de Sermuz près d'Yverdon-les-Bains VD*, dans *A.S.* 8.1985, p. 230-235.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 240/152 550

N-Br *Vidy – Mégalithes; tombes de l'âge du bronze final.*

Les fouilles de sauvetage conduites dans le site de *Lousonna* en 1984 et 1985 par l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne (voir p. 134-136) ont mis au jour également une série de vestiges pré- et protohistoriques.

Sur les terrains sablonneux des anciennes terrasses fluvio-lacustres, deux blocs mégalithiques ont été mis au jour en contexte gallo-romain. L'un d'eux est un gneiss œillé d'une grande dureté, mesurant 380 x 220 x 80 cm environ (fig. 10). Le bloc montre des traces de taille et de retouches à une extrémité, lui donnant une forme très apparentée aux dalles des ensembles d'Yverdon-les-Bains et de Lutry. Ce bloc a été basculé et complètement enterré dans une fosse ajustée à sa dimension, dans le but manifeste de le faire disparaître de la surface du sol. Cet élément est rattachable à l'une des premières étapes de construction d'un sanctuaire gallo-romain tout proche. A quelques mètres de là a été retrouvée la base d'un autre mégalithe en gneiss, encore implanté verticalement dans les sables et calé dans une fosse d'érection par quelques blocs et galets. La présence de ce mégalithe a été également effacée probablement à l'époque gallo-romaine, où sa partie supérieure a été totalement brisée.

Les plans cadastraux des XVIII^e et XIX^e siècles de Lausanne montrent à cet emplacement un monument mentionné dès le XV^e siècle déjà: la Pierre Oupin qui présentait sur ses faces trois figures humaines gravées. P. Aebischer a attribué à ce monument l'origine du nom de Lausanne.

Les représentations varient selon les plans, mais il apparaît que la Pierre Oupin, disparue entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, avait pu être implantée sur un tertre. L'imprécision des anciens relevés cadastraux ne permet pas de localiser l'emplacement exact de ce monument par rapport aux découvertes de 1985, mais il était également à proximité immédiate du sanctuaire gallo-romain, déjà touché par des excavations anciennes.

En 1984, une tombe en pleine terre avec squelette allongé a été mise au jour en amont des bâtiments romains. Cette tombe isolée – il est possible que les aménagements romains en aient détruit d'autres – contenait deux céramiques de l'âge du bronze final. En 1985, deux tombes à incinération de l'âge du bronze final (Ha A2-B1), de typologie très comparable, ont été révélées par les recherches gallo-romaines, dans la partie basse du terrain. L'une d'elles était creusée à 1 m du mégalithe brisé (fig. 11 et 12); l'autre dans un sondage à 80 m de là. Il s'agit de fosses subrectangulaires à angles arrondis, de 1,50 m sur 1 m environ, profondes d'une quarantaine de centimètres. Le mobilier funéraire comporte de nombreuses poteries entières, ayant parfois subi l'action du feu, qui sont déposées au fond de la fosse. Les objets de parure, bracelets, perles de collier en feuille d'or plus ou moins calcinées sont dispersés dans la fosse avec les ossements calcinés et les restes de la crémation (charbons et cendres). La fosse est ensuite comblée avec des matériaux moins charbonneux, parfois avec des groupements de galets. Le tout est recouvert par une dalle de molasse qui ne couvre pas complètement la fosse.

Des trous de poteaux observés au voisinage ne peuvent être attribués indiscutablement aux tombes de l'âge du bronze, vu le grand nombre de vestiges et perturbations romains à proximité immédiate. De nombreuses autres fosses à remplissage charbonneux, avec des niveaux de galets, ont été observées à proximité, avec quelques céramiques protohistoriques. Elles ne présentent cependant pas le caractère de sépulture. Un caisson en dalles de molasse, vide, fait partie de ce groupe.

Le caractère général de la nécropole, très partiellement fouillée, ne peut être défini pour l'instant. La relation avec les mégalithes ne peut être également résolue, les relations stratigraphiques ayant été détruites par l'exploitation horticole des terrains.

Investigations: MHA VD – M. Klausener et IAHA.

Objets: seront déposés au MCAH.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 300/152 500

R *Lousonna-Vidy – Fouilles de la route de Chavannes n° 29 en 1985.*

L'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne a entrepris de juin à octobre 1985 une troisième et dernière campagne de fouilles archéologiques à la route de Chavannes n° 29, sur une vaste parcelle destinée à recevoir de nouvelles constructions (voir *ASSPA* 67, 1984, p. 216-217; 68, 1985, p. 250-251). Trois secteurs ont été explorés méthodiquement sur une surface totale d'environ 2500 m². Le premier a livré la limite occidentale de l'agglomération antique de *Lousonna*: il s'agit d'un quartier de caractère artisanal, partiellement mis en évidence en 1983, comprenant une série d'habitations, où les cours représentent une part importante des surfaces utiles. Les sols en terre battue (seules quatre pièces comportaient un sol de mortier de chaux), l'absence de chauffages,

de mosaïques ou de peintures murales, témoignent en faveur du caractère modeste des habitants. L'alimentation en eau était assurée par quatre puits, de 3 m de profondeur en moyenne, dont l'un a livré le cadre de bois, parfaitement conservé, constituant la partie inférieure du cuvelage (fig. 13), deux autres des éléments seulement de ce dispositif bien connu à l'époque gallo-romaine.

Les premières maisons du quartier, établies au milieu du I^{er} siècle de notre ère, sont construites en bois et en argile (torchis); recouvertes de bardeaux ou de chaume, elles abritent de nombreux foyers disposés à même le sol, faits de carreaux de terre cuite. Dès la fin du I^{er} et au II^e siècle de notre ère, le bois et l'argile sont remplacés par de solides murs en maçonnerie et les tuiles font leur apparition pour la couverture des toits. De nombreux réaménagements sont effectués jusqu'au IV^e siècle, avant l'abandon définitif du quartier. Notons la découverte, enfoui dans le sol de l'une des maisons, d'un coffre de bois contenant six monnaies, dont deux deniers et deux *aurei*, deux dés à jouer et quarante jetons en os, où le propriétaire, *IVSTVS*, a écrit deux fois son nom, ainsi que divers objets en fer et en bronze dont l'identification exacte ne sera possible qu'après restauration.

Le deuxième secteur, situé à environ 100 m à l'Ouest du précédent, a permis de mettre en évidence un ensemble cultuel, établi à l'extérieur de la bourgade antique, en bordure de la voie unissant *Lousonna* à la colonie de Nyon. A l'intérieur d'un péribole s'élevaient un temple carré entouré d'une galerie à colonnade, de type gallo-romain, remontant à la fin du I^{er} siècle de notre ère, et plusieurs chapelles ou bâtiments annexes venus compléter dans une phase ultérieure les éléments constitutifs du sanctuaire (fig. 14). Tout autour, des foyers, des aires de crémation, des fosses remplies de cendres, d'ossements ou de tessons de poteries témoignent à l'évidence des rites d'offrande. L'absence presque totale de couches archéologiques supérieures, arasées il y a plusieurs années par l'établissement de serres horticolas, rend malheureusement impossible l'identification précise des divinités honorées en ces lieux. A une époque antérieure aux constructions de pierre, un enclos quadrangulaire de 30 x 15 m environ, limité par un triple fossé et des palissades, servait probablement déjà de lieu de culte. Le mobilier archéologique témoigne en faveur d'une installation remontant au début du I^{er} siècle de notre ère, toute attribution à La Tène pouvant être exclue. La présence de fosses, de tombes et de plusieurs mégalithes, dont l'un, mesurant 3 m au moins, a été renversé à l'époque romaine, atteste la fréquentation de ces lieux sacrés probablement au Néolithique final, et de toute manière au Bronze final déjà. Notons que la fameuse Pierre Oupin, qui est peut-être à l'origine du nom même de *Lousonna* (lause = «la pierre»), citée dans les textes dès le XV^e siècle, visible jusqu'au siècle dernier mais aujourd'hui disparue, s'élevait à proximité immédiate du sanctuaire gallo-romain.

Les fouilles effectuées dans le troisième et dernier secteur ont permis de compléter le plan de l'une des deux maisons mises au jour lors de la

campagne 1984, établies aux III^e et IV^e siècles de notre ère sur une terrasse bien ensoleillée, dominant le lac. Précédée d'un portique, l'habitation explorée cette année mesure 25 × 26 m environ. A l'arrière de pièces relativement confortables s'ouvre une vaste cour au fond de laquelle s'est installé un imposant four à chaux, remarquablement conservé, avec son ouverture pour l'entrée du combustible, ses évents et sa fosse de service.

Notons enfin que deux sépultures à incinération du Bronze final, comprenant un riche mobilier ont été mises en évidence sur le site (voir p. 134).

Investigations et élaboration: IAHA.

Direction: Professeur D. Paunier

Objets: seront déposés au Musée romain de Vidy.

Daniel Paunier

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 755/152 070

R *Vidy – Temple de la promenade archéologique.*

Afin de préciser certains éléments en rapport avec l'étude de la Gigantomachie de Vidy (*RHV* 52, 1944, p. 127-135), le Service MHA VD nous a mandaté pour une investigation de l'esplanade du temple gallo-romain du *forum* de *Lousonna*: le but de cette fouille était d'analyser les pieds de colonne (1 et 2) et les traces de ce que F. GILLIARD (*RHV* 50, 1942, p. 217-229) avait défini comme étant un autel (6) à l'Est de cet édifice religieux (fig. 15).

Les nombreuses couches encore en place ont permis d'intéressantes conclusions concernant l'occupation de cet emplacement avant la construction du *fanum*. S'il n'a pas été possible de retrouver l'autel qui avait été démantelé lors des fouilles de 1936/37, il est apparu que les pieds de colonne n'appartenaient pas à l'édifice religieux, comme l'a en effet démontré la découverte d'une troisième base de facture identique (3) plus à l'Est: l'ensemble ainsi formé correspond à l'angle Nord-Ouest d'une grande construction dotée d'une colonnade extérieure.

Tandis que les colonnes 1 et 3 paraissent avoir été abattues lors de la construction du temple, d'après les relevés de F. Gilliard, la colonne 2 aurait subsisté même durant la période d'utilisation de cet édifice, supportant éventuellement les panneaux historiés de la Gigantomachie.

Un grand bloc maçonné (4), dont l'interprétation n'a pas été possible, pourrait être en rapport avec le mur (5) situé immédiatement à l'Est de la *cella*: tous deux correspondraient à une construction inachevée qui aurait pu précéder le temple sur son emplacement même.

Si l'étude de la céramique est encore en cours, il apparaît déjà que les niveaux en place correspondent aux séquences se succédant jusqu'au II^e siècle, les couches plus tardives ayant été détruites lors de la mise en place de l'Exposition Nationale de 1964. La construction de ce temple tel que nous le connaissons actuellement remonterait au plus tôt au début du

III^e siècle, comme on peut le déduire d'une monnaie de Septime Sévère trouvée en 1985 dans un sondage profond sous les fondations de la *cella*.

En l'absence d'éléments pouvant être mis indiscutablement en rapport avec la Gigantomachie, seules des suppositions seront possibles au sujet de l'emplacement occupé par ce bas-relief. L'étude de la succession stratigraphique des trouvailles monétaires faites devant le temple en 1936, et publiées par C. MARTIN *Lousonna* 1, Lausanne 1969, p. 163-164, a toutefois permis de déterminer que la couche d'incendie correspondant à la destruction de l'établissement religieux, et dans laquelle furent trouvés les fragments de ce monument figuré, serait en rapport avec un événement se situant entre 335 et 375.

Documentation: MHAVD.

Matériel: IAHA, sera déposé au Musée romain de Vidy.

Emmanuel Abetel

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 360/152 620

M *Place de la Cathédrale. Sépultures médiévales et maçonnerie du XIII^e siècle.*

L'extension du réseau de télévision par câble dans le quartier place de la Cathédrale Sud – rue Curtat a mis au jour diverses structures d'intérêt archéologique:

- Au Nord de la place de la Cathédrale n° 6 (préfecture) sous le terre-plein et dans la rue, cinq sépultures en pleine terre ont été recoupées, d'orientation Est – Ouest à Sud-Ouest – Nord-Est (tête à l'Ouest), à une profondeur variant entre 0,50 et 0,90 m sous le sol actuel. Le cimetière médiéval au voisinage de la cathédrale s'étendait encore plus au Sud, car des restes analogues ont été retrouvés il y a quelques années sous les sols du bâtiment de la place de la Cathédrale n° 6, lors de travaux de restauration.
- Le mur de soutènement de la terrasse à l'Ouest du n° 8 a pour base une maçonnerie qui présente encore deux assises de blocs de molasse taillés à la laie brettelée, caractéristiques du XIII^e siècle.

Observations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Rapport (déposé aux MHAVD): Lausanne, place de la Cathédrale. Sondages archéologiques lors de la pose d'un câble pour la télévision en septembre 1985, par W. Stöckli, 11 octobre 1985.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 400/152 800

M *Rue Cité-Devant/rue de l'Académie – Sondages archéologiques.*

Une analyse historique et archéologique d'un îlot médiéval de la Cité a été effectuée, dans la perspective de transformation de bâtiments occupés par l'administration cantonale.

A cette occasion, plusieurs sondages manuels ont été pratiqués dans la cour occupant le centre de l'îlot.

Le terrain naturel (sables et graviers morainiques) est apparu à faible profondeur, et l'absence de tout niveau pré- ou protohistorique a été constatée. Les seuls niveaux archéologiques (remblais) sont attribuables aux époques historiques, voire récentes, et se rattachent à des aménagements ou terrassements visibles sur les anciens plans cadastraux.

La prolongation de l'ensellure occupée à l'époque préhistorique, mise en évidence lors des fouilles de la place Nord de la Cathédrale en 1971-1972 (voir M. EGLOFF ET K. FARJON, *Aux origines de Lausanne, les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité*, dans *CAR* 26, 1983, pl. 3) est donc à rechercher plus à l'Ouest, sous la rue Cité-Devant.

Investigations et documents: F. Christe, Archeotech.

Rapport (déposé aux MHA VD): Lausanne – La Cité – Projet CHACI. Constat archéologique, octobre 1981, par F. Christe.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 320/152 640

M *Place de la Cathédrale – Fouilles du vieil évêché.*

La Commune de Lausanne a projeté de construire un abri de protection des biens culturels devant la façade Nord de l'actuel Musée de l'ancien-Evêché. Des investigations archéologiques en surface ont été entreprises au printemps 1985 pour déterminer l'importance des vestiges archéologiques s'étendant dans cette zone. On savait en effet que toute la partie Nord du vieil évêché a été arasée au XVIII^e siècle (voir M. GRANDJEAN, *La ville de Lausanne*, Bâle 1965 (*MAH*, Vaud, 1, p. 322-337).

Les recherches ont été limitées au déblaiement des remblais de la destruction du XVIII^e siècle, afin de ne pas compromettre le succès d'investigations ultérieures. L'arborisation de la terrasse a également limité l'extension des fouilles. L'importance des découvertes a requis le déplacement de l'abri à l'Ouest du musée et les vestiges ont été remblayés.

Les fouilles de 1985 (fig. 16) ont dégagé l'angle Nord-Est de la construction primitive du vieil évêché (corps de logis) qui mesurait à l'origine 42 mètres de longueur, du Nord au Sud. L'entrée principale du bâtiment s'ouvrait dans la façade orientale avec une porte piétonne et une porte cochère. Ce secteur a subi de nombreuses modifications, notamment par la construction de la tour de la Colombière (probablement au XIV^e siècle), visible sur le plan Buttet (1638) et sur la vue de Merian (1642), et de ses contreforts.

Dans la zone orientale du chantier, des structures plus modestes ont été mises au jour, éléments de pavage et substructures d'un petit bâtiment. Les documents historiques localisent dans cette zone l'écurie de l'évêché. Les transformations de cette zone s'étendent jusqu'à l'époque bernoise.

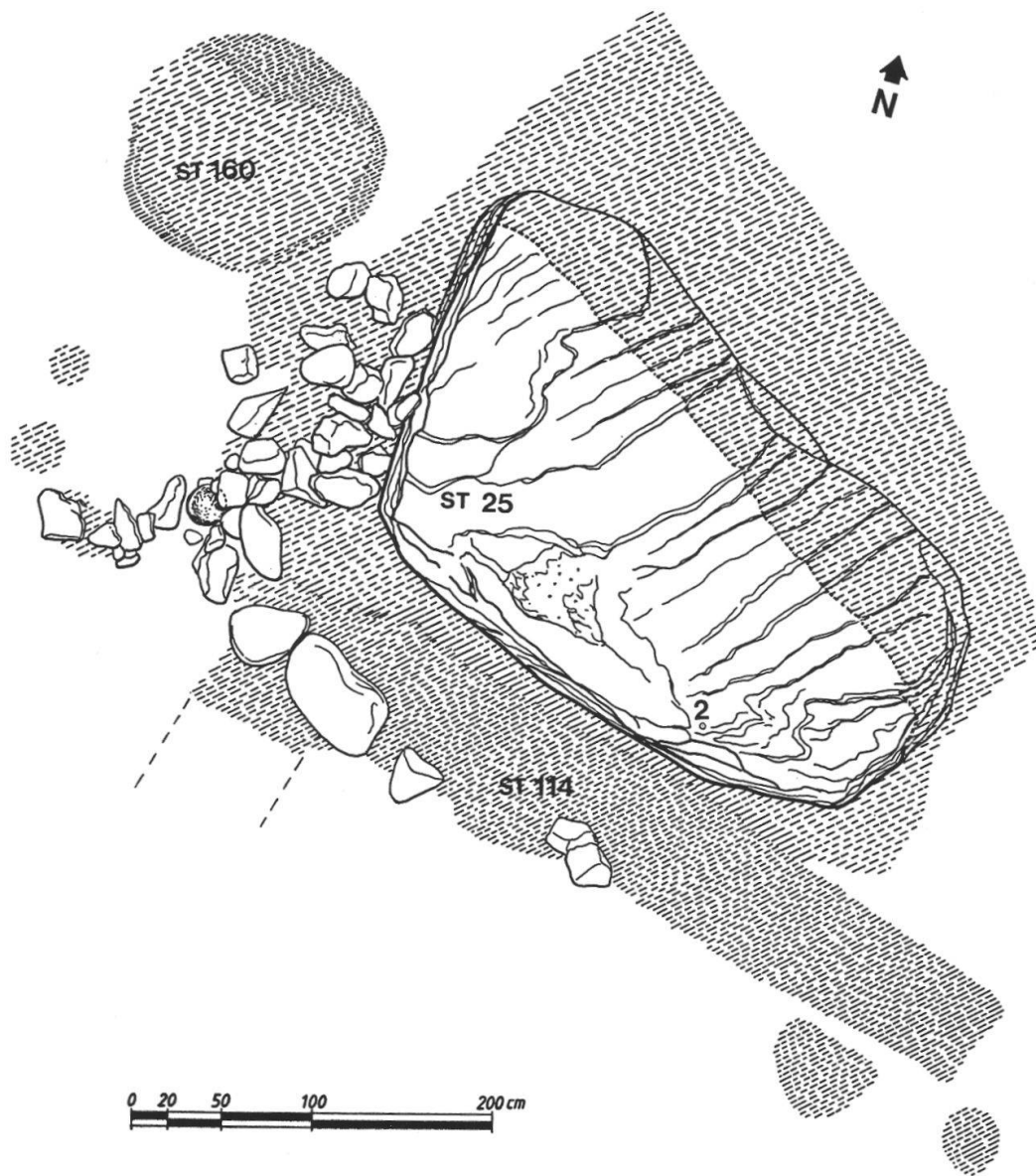


Fig. 10. Lausanne-Vidy. Plan du mégalithe préhistorique (ST 25) basculé dans un contexte de fosses et fossés gallo-romains (ST 160 et ST 114). (Dessin M. Klausener)

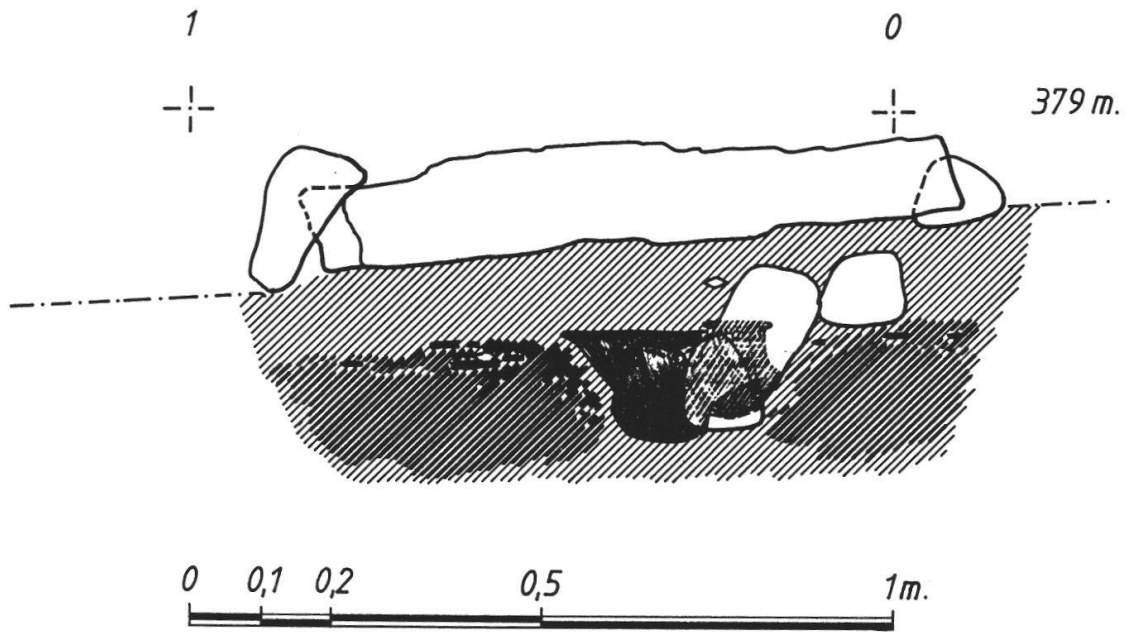


Fig. 11. Lausanne-Vidy. Coupe-projection de la fosse de la tombe. Secteur III montrant les concentrations différenciées des cendres et charbons du remplissage.
(Dessin M. Klausener)

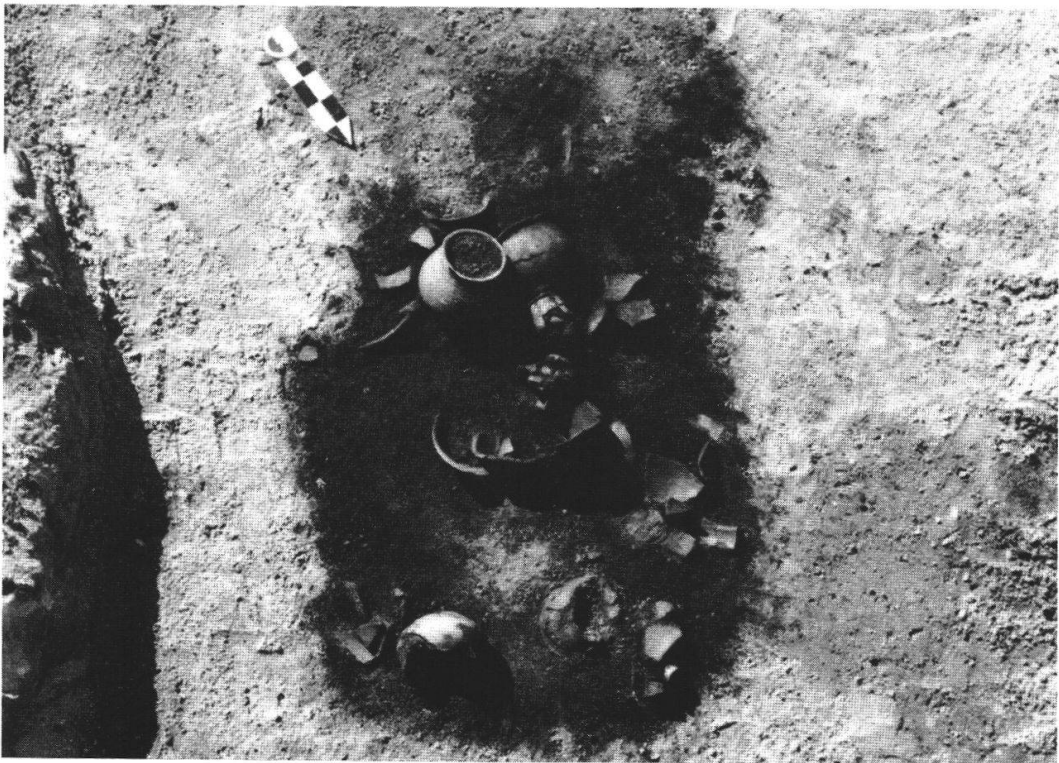


Fig. 12. Lausanne-Vidy. Tombe Bronze final. Secteur IV. Décapage du fond de la fosse avec céramiques dans le remplissage charbonneux.



Fig. 13. Lausanne-Vidy. Secteur I. Cadre de bois soutenant l'un des puits.
(Photo IAHA)



Fig. 14. Lausanne-Vidy. Secteur IV. Le temple gallo-romain et ses annexes.
(Photo IAHA)

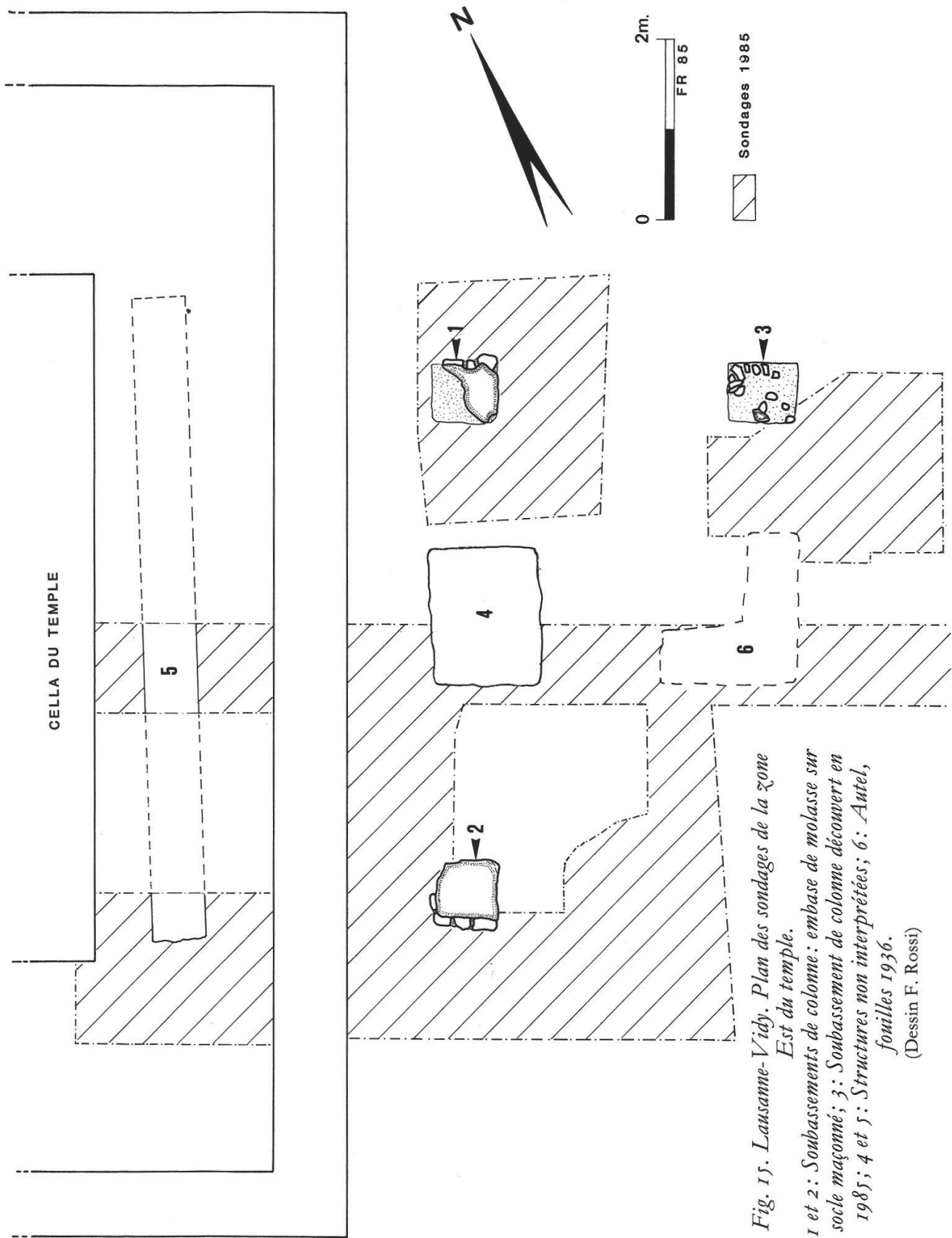


Fig. 15. Lausanne-Vidy. Plan des sondages de la zone Est du temple.
 1 et 2: Soubassements de colonne: embase de molasse sur socle maçonné; 3: Soubassement de colonne découvert en 1985; 4 et 5: Structures non interprétées; 6: Autel, fouilles 1936.

(Dessin F. Rossi)

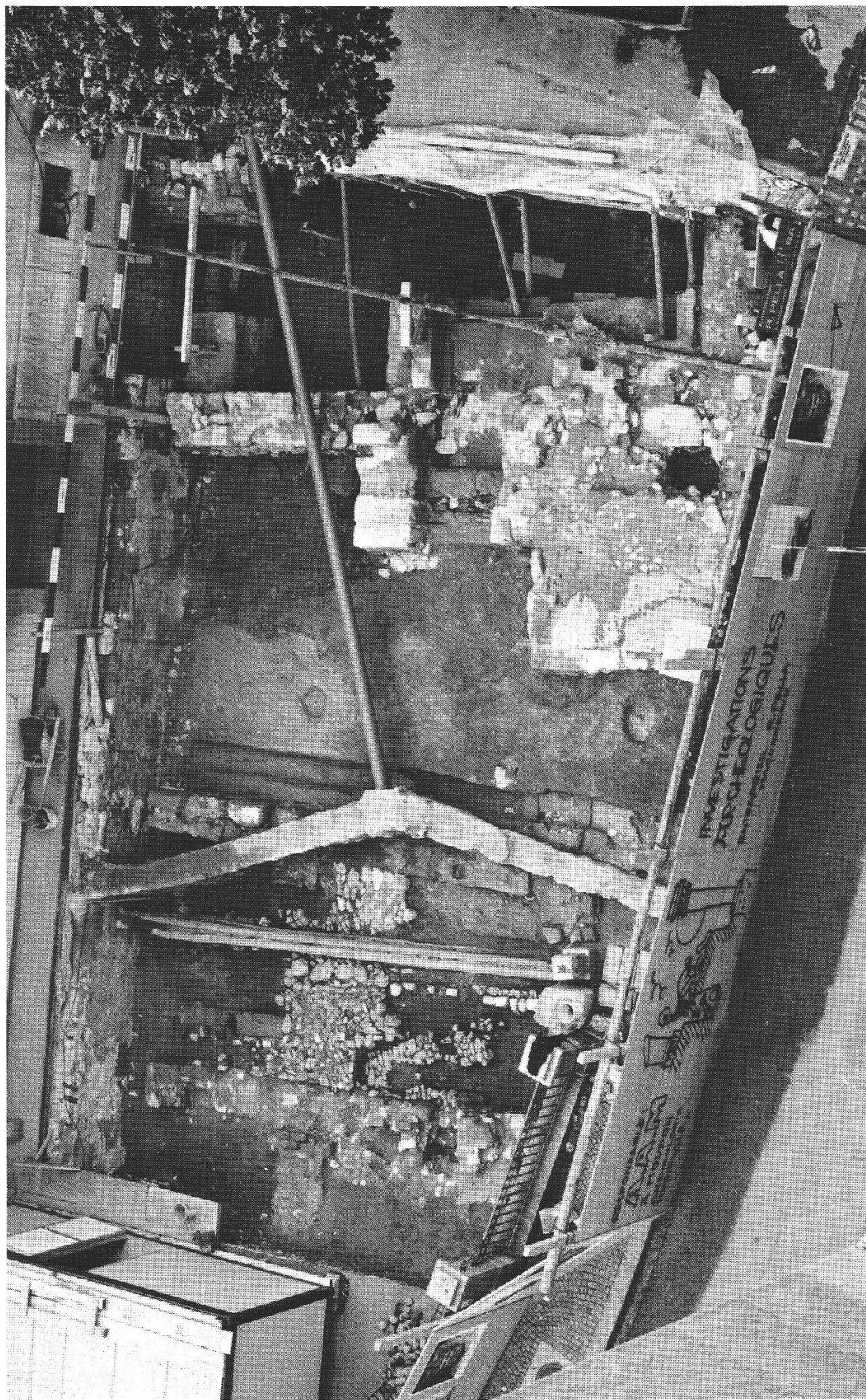


Fig. 16. Lausanne – Fouilles du vieil évêché, vues du beffroi de la cathédrale. A droite, l'angle Nord-Ouest du corps de logis, la porte d'entrée et les fondations de la tour de la Colombière. A gauche, vestiges des écuries.

(Photo Fibbi-Aeppli)

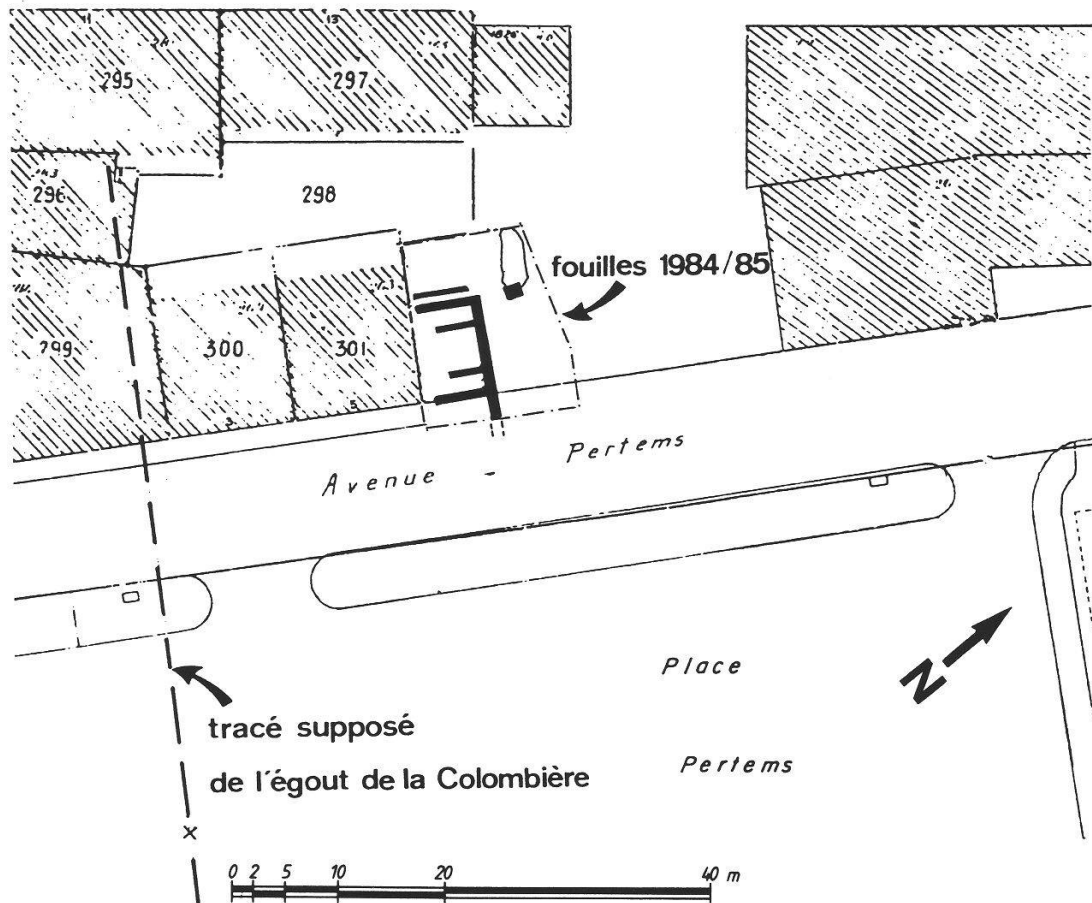


Fig. 17. Nyon - Pertems - Situation des fouilles 1984-1985.
 (Dessin J. Morel)

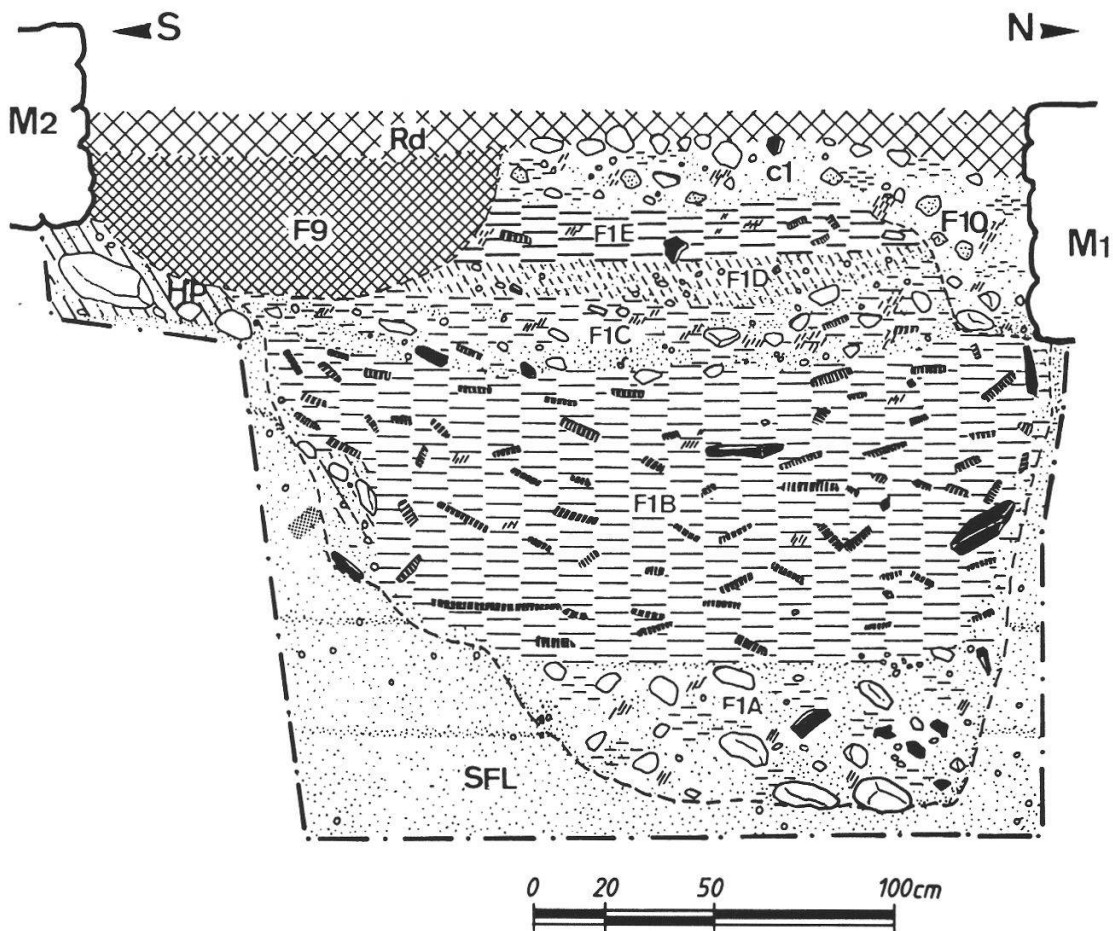


Fig. 18. Nyon – Pertems – Coupe d'une fosse comblée par des restes de construction en terre, avec enduit mural peint.

(Dessin J. Morel)

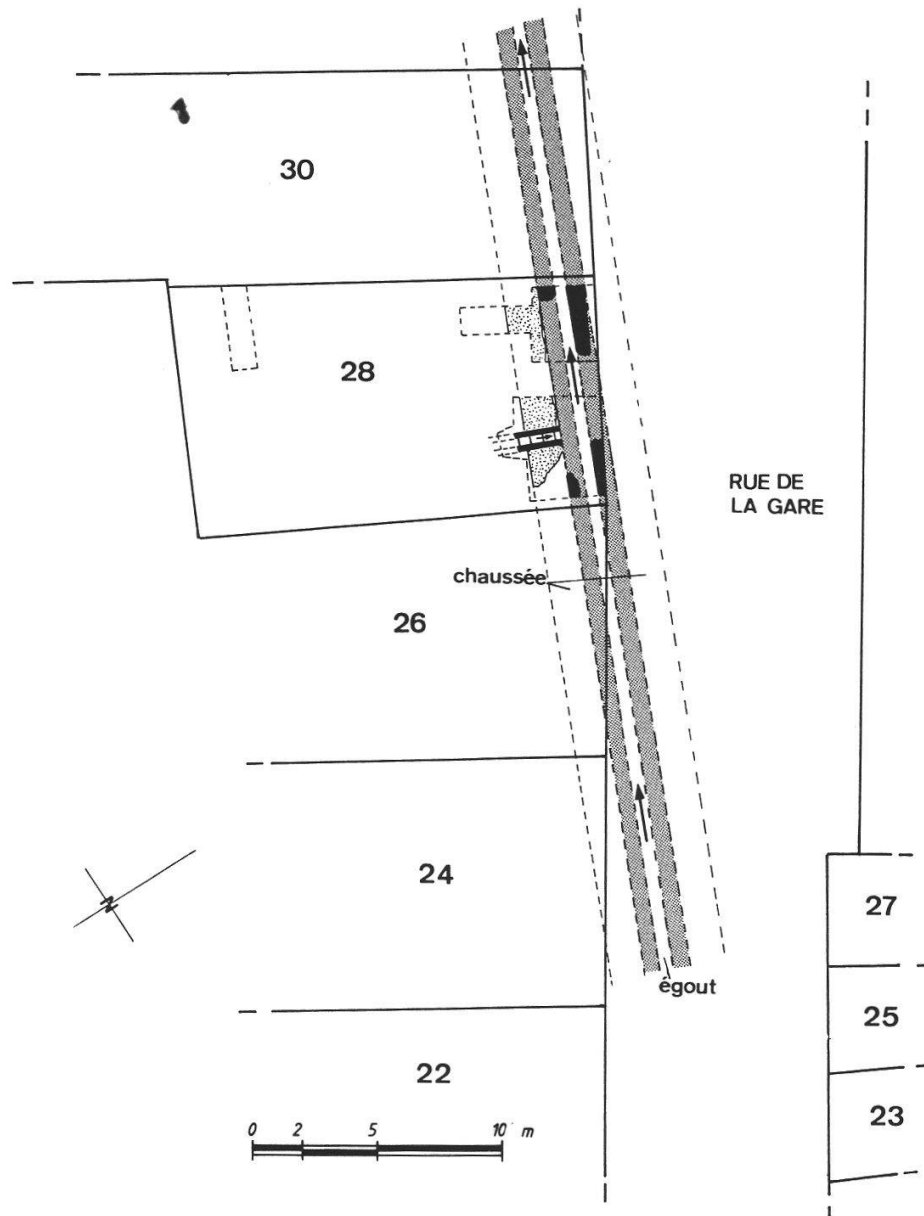


Fig. 19. Nyon – Rue de la Gare 28 – Egout et reste de chaussée romaine.
(Dessin J. Morel)

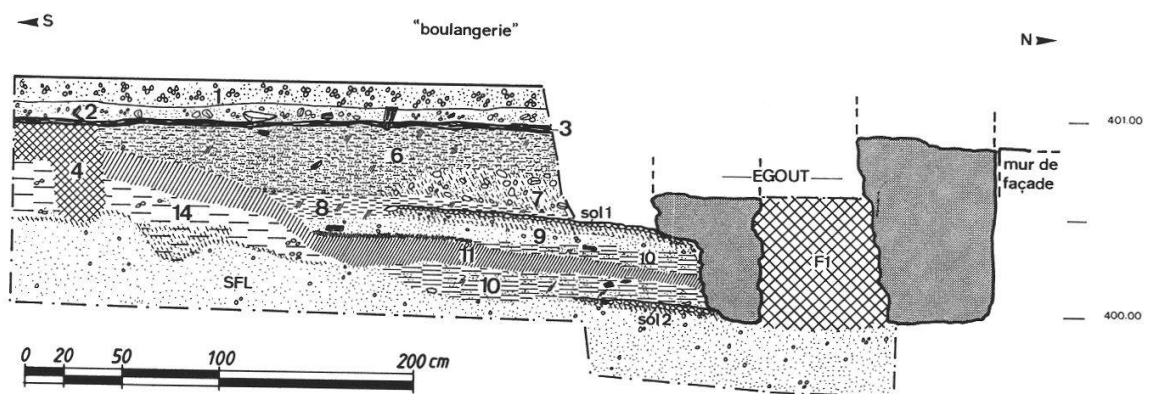


Fig. 20. Nyon – Rue de la Gare 28 – Coupe Nord-Sud.
1-4: Niveaux modernes; 6-8: Remblais romains époque de l'égout; 9-10-11: Remblais du
SOL 2 et assise SOL 1; SFL sables fluviolacustres.
(Dessin J. Morel)

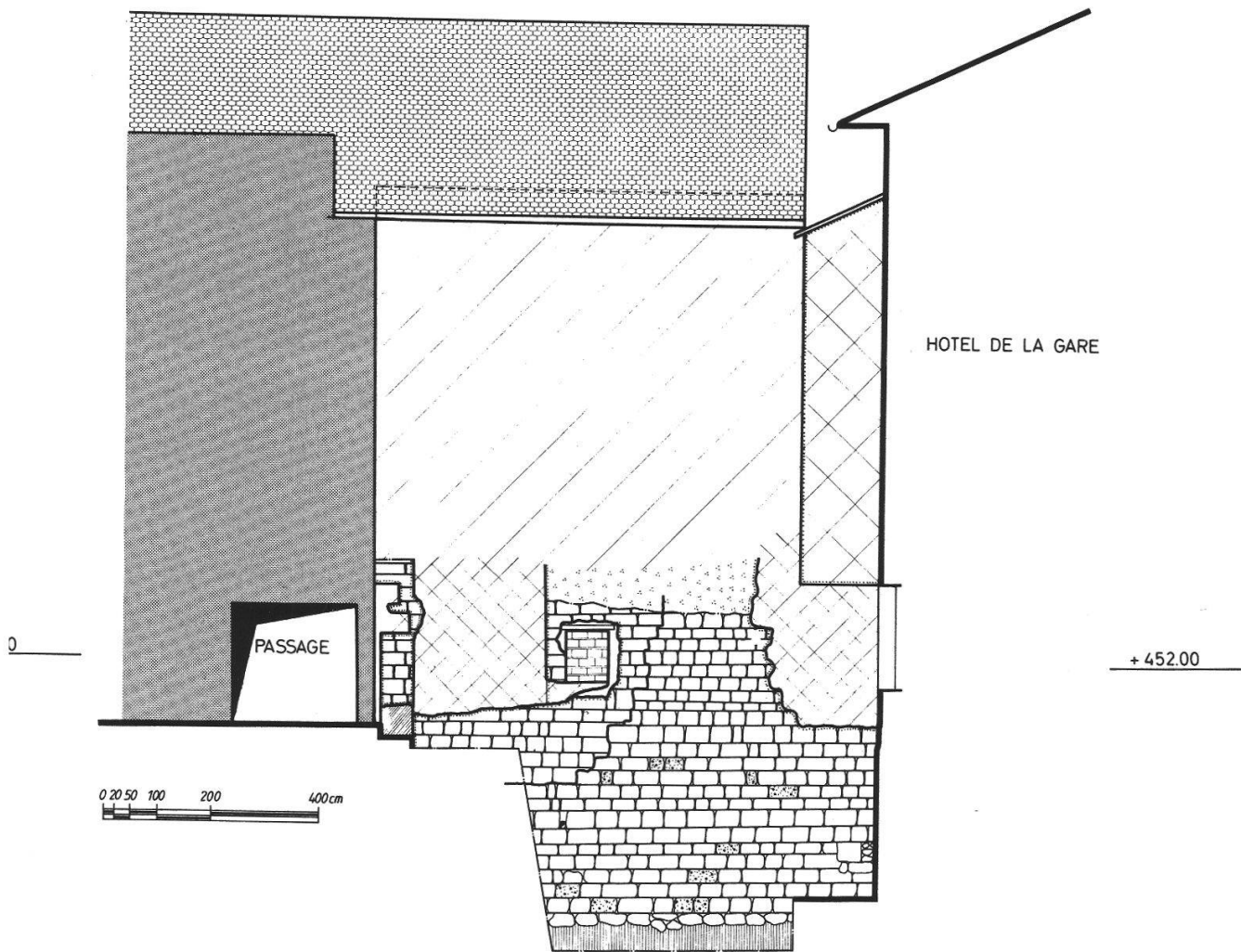


Fig. 21. Payerne – Rue de la Gare. Elévation de la face méridionale de l'enceinte médiévale, à l'Hôtel de la Gare.
(Dessin X. Münger)

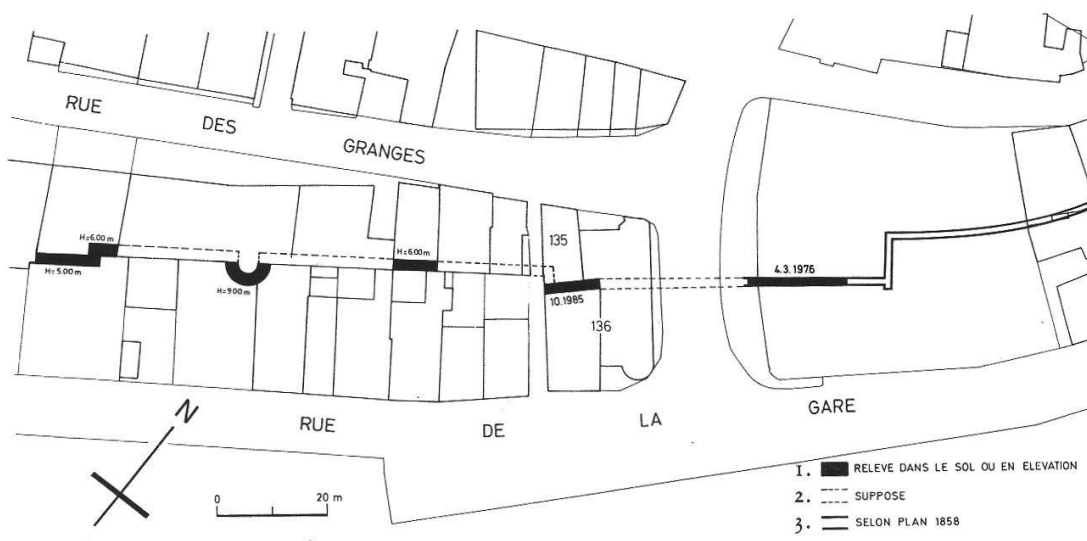


Fig. 22. Payerne – Rue de la Gare. Tracé de l'enceinte médiévale. Etat des connaissances en 1985.
(Dessin X. Münger)

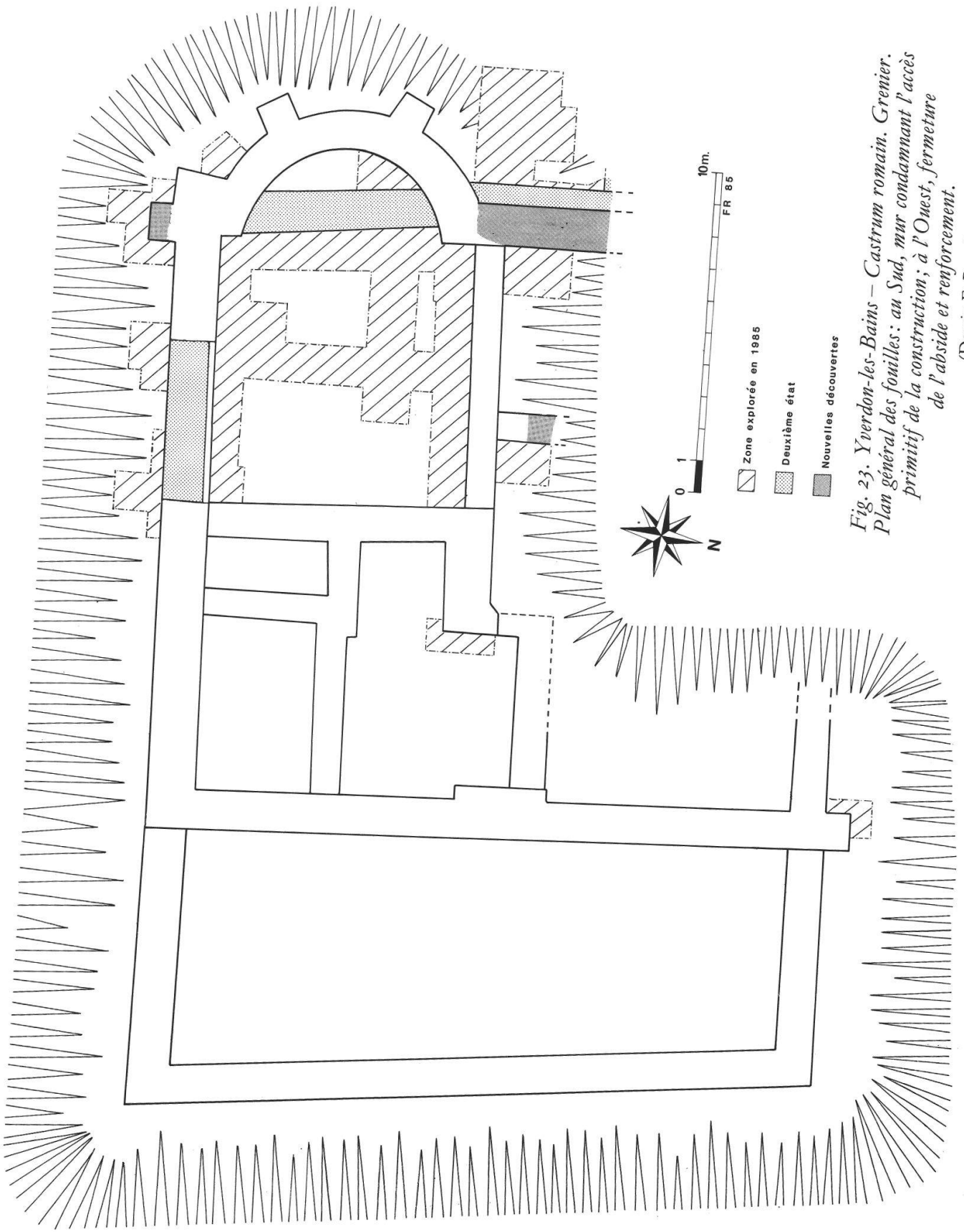


Fig. 23. Yverdon-les-Bains – Castrum romain. Grenier.
 Plan général des fouilles: au Sud, mur condamnant l'accès primitif de la construction; à l'Ouest, fermeture de l'abside et renforcement.
 (Dessin F. Rossi)

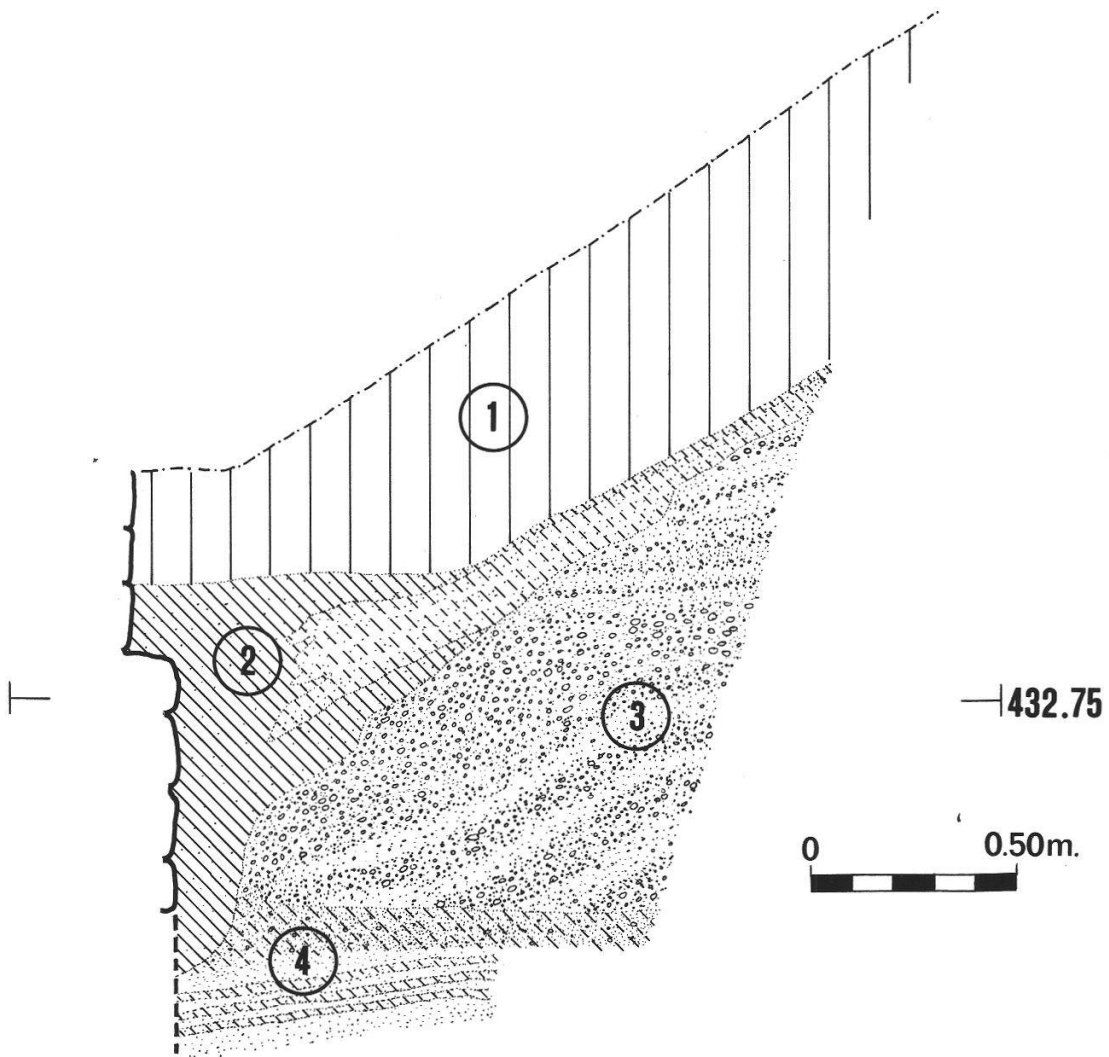


Fig. 24. Yverdon-les-Bains – Castrum romain. Stratigraphie restituant la pente du terrain au Sud du grenier.

1. Humus.
2. Remplissage de la tranchée de fondation à coffrage perdu.
3. Lits de sable et graviers.
4. Couches de sable et niveaux de tourbe.

(Dessin F. Rossi)



Fig. 25. Yverdon-les-Bains – Castrum romain. Négatifs des pieux supportant la fondation condamnant l'abside.
(Photo M.-J. Colomb)

Dans les décombres qui remplissaient le corps de logis du vieil évêché, une vingtaine de blocs de molasse peints ont été découverts, qui faisaient probablement partie d'un pilastre ou d'un pilier. Ils font partie d'un décor architectural, reproduisant des éléments d'une ville fortifiée (murailles crénelées, tours, toitures couvertes de tuiles creuses). Des éléments héraldiques et le visage d'un personnage sont également visibles sur ces peintures, qui ont subi un badigeonnage général avant la démolition du bâtiment. Ces représentations datent des XIV^e-XV^e siècles.

Investigations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Rapport (déposé aux MHA VD): Lausanne, Le vieil évêché. Fouilles archéologiques de la place de la Cathédrale Sud en 1985, par P. Eggenberger et J. Sarott, 20 décembre 1985.

Objets: seront déposés au Musée historique de l'Ancien-Evêché.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 360/152 380

M *Rue de Bourg n° 20.*

Un projet de destruction de bâtiments (n^{os} 16, 18 et 20 de la rue de Bourg) dont la structure historique était encore en grande partie conservée, mis à l'enquête par une compagnie d'assurances, a eu pour conséquence diverses analyses et investigations architecturales dans les élévations. Ces recherches, partiellement guidées par une analyse de l'évolution historique du quartier, à partir des documents d'archives, ont permis de localiser les dernières zones intactes des sous-sols, qui auraient été de toute manière détruites par les terrassements de la nouvelle construction.

Le sol pavé de la cour intérieure du n° 20 a été mis au jour, état antérieur à la colonisation de ces espaces autrefois à ciel ouvert par les locaux commerciaux modernes. Diverses substructures antérieures au pavage ont permis de reconstituer dans ses grandes lignes la succession des états et circulations dans ce bâtiment, qui était traversé par une rue, du XV^e au XX^e siècle.

Les états antérieurs au XV^e siècle ont laissé des témoins beaucoup trop fragmentaires pour que l'on puisse en déduire l'image d'une quelconque organisation. Les investigations de ce type devront donc être multipliées dans les rares zones du sous-sol lausannois épargnées par la construction moderne, si on cherche à appréhender archéologiquement une image du développement des quartiers.

Investigations et documentation: Archeotech.

Rapport (déposé aux MHA VD): Lausanne, rue de Bourg n° 20, complément de la documentation archéologique. Novembre 1985-février 1986, par F. Christe, 24 février 1986.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 537 880/152 730

M *Rue de l'Ale n° 1.*

Deux éléments de maçonnerie médiévales, dont un fragment d'enceinte, ont été observés et relevés lors de travaux de démolition d'un immeuble ancien à la rue de l'Ale. L'un de ces murs, anciennement mitoyen, pourrait remonter aux XIII^e-XIV^e siècles.

Observations et documentation: F. Francillon et Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Rapport (déposé aux MHA VD): Lausanne, rue de l'Ale 1. Découverte d'une ancienne structure par W. Stöckli, 10 septembre 1985.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 030/152 620

M *Cimetière de Saint-Laurent.*

La construction d'un quai de chargement pour un commerce, sur la petite place au Sud de l'église Saint-Laurent, a fait disparaître les dernières sépultures du cimetière qui s'étendait autour de l'église du XIII^e siècle. Le cimetière était désaffecté déjà avant 1723 et cette zone transformée en place, les abaissements du terrain détruisant pratiquement l'ensemble des sépultures (voir: M. GRANDJEAN, *MAH*, Vaud, 1, p. 295 et *MAH*, Vaud, 2, p. 369). En juin 1985, les restes d'une sépulture en pleine terre orientée Est-Ouest, avec tête à l'Est, ont été observés à 0,95 m sous le niveau de la petite esplanade qui occupe le fond de la place au chevet de l'église. Les ossements restants n'ont pas été prélevés.

Observations: D. Weidmann, MHA VD.

MONT-LA-VILLE – District de Cossonay

P-N-BR *Col du Mollendruz – Abri Freymond.*

Une nouvelle campagne de fouilles a eu lieu en été 1985, consacrée exclusivement à l'exploration des niveaux néolithiques de l'abri (voir *RHV* 1985, p. 133-134). Ces recherches se poursuivront en 1986 encore.

Investigations et documentation: G. Pignat et P. Crotti.

Objets: seront déposés au MCAH, Lausanne.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 660/137 750

R *Rue Pertems – Investigations en 1985.*

Des fouilles de sauvetage, consécutives à des sondages faits en 1983 (voir: *ASSPA* 68, 1985, p. 257) ont permis pour la première fois d'explorer méthodiquement un échantillon du faubourg romain sis au Nord-Ouest de la *Colonia* (fig. 17).

Ces recherches permettent d'appréhender une évolution de quartier ponctuée par plusieurs transformations qui traduisent un mode de développement ayant certaines analogies avec celui généralement rencontré sur le site nyonnais :

Ici également, nous devons constater l'absence de vestiges pré- ou protohistoriques.

La première occupation du site paraît remonter au début du I^{er} siècle ap. J.-C., soit quelques années après le début des activités à l'emplacement du futur centre urbain, que l'on situe vers 20-15 av. J.-C. Ce secteur vierge de construction connaît alors l'implantation d'un ensemble structural à caractère artisanal, tels des ateliers métallurgiques et des dépotoirs associés à ce genre d'occupation.

Dans le courant de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., l'activité artisanale se poursuit, mais cette fois-ci intégrée dans un programme comprenant bâtiment d'habitation en terre, cour et peut-être un chemin sis au Nord de l'ensemble qui succède aux constructions légères de la première occupation. Cette transformation coïncide sans doute avec l'expansion de la ville romaine à cette époque qui voit le développement non seulement de son centre, avec la création du premier état du *forum* et des quartiers voisins, mais aussi de ses faubourgs.

Cette phase de construction se caractérise par l'utilisation de l'argile comme matériau pour l'élévation des murs, attestée par les amas argileux constituant l'essentiel des remblais de diverses fosses (fig. 18). Pour la mise en œuvre de ces murs, nous supposons l'emploi de la technique du pisé, voire celle de la brique crue, d'après les minces couches intercalaires de coloration distincte prises dans la masse argileuse.

Ces murs devaient être érigés sur des soubassements maçonnés, comme en témoigne la présence de gros boulets avec des traces de mortier dans le remblai des fosses précitées. Ils devaient assurer une meilleure assise à l'élévation, faciliter l'écoulement des infiltrations d'eau et protéger de la remontée par capillarité de l'humidité, pouvant porter préjudice non seulement aux murs eux-mêmes, mais aussi à l'enduit de mortier peint dont ils étaient pourvus.

Les vestiges de cette peinture murale sont mis en parallèle avec ceux de l'*insula* 3 d'Avenches ; ils devaient appartenir à la décoration d'une ou de plusieurs salles. Ces éléments de peinture, qui portent au revers des traces d'accrochage typiques pour un support argileux, laissent supposer une décoration divisée en panneaux noirs et encadrés de filets jaunes et blancs. Des inter-panneaux noirs ou rouges complétaient le décor. La plinthe était peut-être divisée en compartiments peints en rouge, noir ou jaune, en alternance.

Ce complexe en terre connaît plusieurs réfections lors de son occupation, qui dure près d'un siècle. Il est démantelé dans la première moitié du II^e siècle ap. J.-C. pour faire place à un bâtiment en maçonnerie qui conserve le tracé précédent. Simultanément, la cour est réaménagée pour recevoir des annexes à vocations domestiques, artisanales ou rurales. Cette nouvelle étape, qui se situe aux environs du milieu du II^e siècle

ap. J.-C., est donc marquée par le passage de l'architecture de terre à celle en pierre maçonnée. Cette observation, qui est également valable pour la *domus* de Bel-Air (voir *ASSPA* 66, p. 290-294), n'est peut-être pas sans rapport avec celles portant sur le portique Nord du *forum* qui semble connaître sensiblement à la même époque d'importantes transformations (bâtiment avec mosaïque d'Artémis et fronton), et l'hypothèse d'un vaste programme de monumentalisation ayant des répercussions sur l'ensemble de l'urbanisme nyonnais au milieu du II^e siècle n'est pas à exclure.

Vers la fin du III^e siècle probablement, le quartier est démantelé et abandonné comme le restant de la ville.

Sa réoccupation remonte probablement à l'époque médiévale où, sis à l'extérieur de l'enceinte de la ville au-delà du Bief de l'Asse, il a pu recevoir l'aménagement de jardins.

Nous avons relevé une séquence stratigraphique proche de celle observée dans les quartiers d'habitation du centre et sur le *forum*. Cette constatation laisse supposer un processus de développement de ce faubourg étroitement lié à celui du centre urbain, tendant à montrer que les importants programmes de transformation ont à chaque fois concerné l'ensemble de l'agglomération romaine. Le léger décalage chronologique constaté entre le centre et ce faubourg aux débuts de l'occupation du site illustre le mode de développement de la *Colonia*: après la mise en œuvre des premiers chantiers du futur centre sur la colline de Bel-Air, les activités artisanales et domestiques se voient assez rapidement déplacées au Nord de la colline exigüe pour se développer en quartier artisanal et probablement commercial bien que, sur ce dernier point, nos fouilles n'aient livré que peu de renseignements, si ce n'est la présence de nombreux fragments d'amphores.

Nous constatons également que l'implantation des bâtiments demeure indépendante du tracé général de l'urbanisation antique, présentant une distorsion de quelque 12° par rapport à celui-ci. Cela n'a en fait rien de surprenant si nous admettons volontiers que les contraintes topographiques ont joué un rôle déterminant pour l'orientation de ce quartier. Une telle ordonnance, volontaire ou non, a sans doute marqué la distinction entre le centre monumental et notre faubourg, dont la limite méridionale a pu être soulignée par l'aménagement du Bief de l'Asse au pied des *insulae* de la colline de Bel-Air. En revanche, l'orientation de nos bâtiments est très proche de celle de l'égout de la Colombière (fig. 17). Il est probable que l'orientation de ce quartier découle de celle du réseau routier dans ce secteur, où l'égout de la Colombière devait sans doute suivre un axe routier, peut-être celui menant au col de la Givrine, par Saint-Cergue. En l'absence d'éléments plus probants, car le tracé de l'égout sous Pertems reste hypothétique, des réserves sont émises quant à l'existence d'un tel schéma régulateur.

En raison des perturbations modernes du sous-sol au Nord de nos fouilles, la limite d'extension de l'occupation romaine n'a pu être clairement définie. L'hypothèse d'un faubourg à caractère disséminé dans sa

frange septentrionale, délimité par le ruisseau de l'Asse au Nord et par son Bief au Sud est probable, au vu de la concentration des anciennes découvertes au Nord-Est de nos fouilles, encore que celles-là puissent appartenir à une *villa suburbana*.

Investigations: J. Morel – MHAVD.

Objets: seront déposés au Musée romain de Nyon.

Rapport: Nyon – VD – Pertems – Marchandises 1984-1985. Fouilles romaines. Rapport archéologique par J. Morel, juin 1985.

Jacques Morel

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 530/137 550

R *Ville romaine – Rue de la Gare 28.*

Des investigations très limitées conduites dans le sol d'un bâtiment destiné à la démolition ont complété notre connaissance du réseau de voirie de la *Colonia* et de son étendue, confirmant la présence dans cette partie occidentale de la ville d'une voie de circulation aménagée au pied de la colline de La Muraz et pourvue d'un système d'évacuation des eaux vers l'Ouest, en direction du vallon creusé par le ruisseau du Cordon (fig. 19).

Si aucun vestige d'habitat n'a été constaté en raison de l'excavation du flanc de la colline pour l'implantation des immeubles actuels, la séquence stratigraphique livrée permet cependant d'avancer quelques propositions pour la chronologie de cet ensemble (fig. 20):

- Vers le début du I^{er} siècle probablement, le secteur connaît l'aménagement sur le substrat géologique d'un premier sol de galets (SOL 2) suivant la pente du terrain naturel vers 1,0 m. Il a pu, durant une période assez courte, assurer la circulation.
- Très rapidement sans doute, dans la première moitié du I^{er} siècle, cette «première voie» précaire est rehaussée de 0,4 m à l'aide de recharges argileuses, sableuses et caillouteuses. Elargie de 1 m vers le Sud, entamant la colline, sa surface est équipée d'un sol (SOL 1) analogue au précédent. Des apports de remblais plus massifs à l'Ouest, où le terrain marque une dépression que suivait le SOL 2, donnent à l'ensemble un pendage moins marqué et plus régulier.
- Dans le courant du I^{er} siècle, sans doute à l'époque flavienne, voire préflavienne, ce quartier est également touché par le programme de développement du réseau de voirie de la ville. De «légère» qu'elle était avec son sol de galets, la chaussée reçoit l'implantation d'un égout avant d'être rehaussée de plus de 0,40 m (partie supérieure non conservée) pour constituer sans doute l'axe routier prolongeant le *decumanus* en direction du Jura. La construction de l'égout peut traduire l'expansion de la ville romaine à l'Ouest, où la colline de La Muraz a dû être colonisée par des constructions relativement importantes attestées par les restes d'une *villa* à mosaïques. Cet égout devait desservir, entre autres, ces habitations par des conduites aménagées le long de la pente,

qui devaient récolter les eaux usées et celles des ruissellements, comme le prouve ce segment de canalisation retrouvé au pied de la colline et qui se vidangeait dans le conduit voûté du collecteur principal.

- Les constructions récentes et modernes ont détruit la superstructure de ces dispositifs, empêchant de préciser la hauteur de l'égout et celle du niveau de circulation superposé.
- La désaffectation de cette partie du réseau de voirie semble remonter au III^e siècle, sans doute contemporaine de l'abandon de la ville romaine.

Intégration au plan archéologique de Nyon

Les vestiges découverts permettent de préciser l'orientation de cette voie. Sans doute déjà dépendante de son tracé *extra muros*, elle présente une distorsion de 10,5° vers le Nord-Ouest par rapport au plan cadastral du centre de la *Colonia*, et cela confirme l'existence d'un coude formé par cet axe Est-Ouest, très probablement à hauteur de la place Saint-Martin.

Si nous pouvons restituer le tracé de cette voie (fig. 19), il est encore trop tôt pour nous prononcer sur sa largeur et la nature de son extension Nord sous la rue de la Gare. Les dimensions avancées ici (4,80 m pour la chaussée antérieure à l'égout) supposent une implantation centrale de l'égout, ce qui n'est pas une constante dans le système de voirie chez les Romains. Il n'est pas à exclure non plus qu'après l'implantation de l'égout, la chaussée ait été déplacée vers le Sud tout en conservant le même axe. Il se peut également que les recharges observées au Sud de l'égout aient servi d'assise à un bâtiment ou portique bordant la chaussée, bien qu'aucun vestige attestant de tels dispositifs n'ait été retrouvé, même après démolition et terrassement de l'ensemble de la parcelle. Ces résultats suscitent un nouvel intérêt pour ce quartier de Nyon, où peu de vestiges étaient venus à la connaissance des archéologues jusqu'alors. Etant donné le désaxement du réseau de voirie romain par rapport à l'actuel, il n'est pas exclu que le sous-sol de la partie Nord de la rue de la Gare renferme encore les fondations de dispositifs qui devaient probablement border la voie antique traversant le faubourg occidental.

Investigations: J. Morel – MHA VD.

Objets: Musée romain de Nyon.

Rapport: Nyon – VD – Rue de la Gare 28 – Rapport archéologique, juillet 1985 par J. Morel.

Jacques Morel

OLLON – District d'Aigle – CN 1284 563 000/127 000

N Gravière du Duzillet – Bois préhistoriques.

L'exploitation des gravières de la plaine du Rhône, notamment pour la construction de la route nationale, a ramené en surface plusieurs dizaines de troncs d'arbres et de branches (essentiellement du chêne) gisant entre 7 et 10 m de profondeur dans les sédiments rhodaniens. Aucun objet

archéologique n'a pu être observé, qui aurait accompagné ces restes végétaux conservés dans la nappe phréatique. Ce matériel présente cependant un grand intérêt pour l'étude climatique et archéologique de la plaine du Rhône.

Ces arbres ont en effet été arrachés aux cônes d'alluvions voisins, où ils poussaient, par les crues des rivières locales et du Rhône. Ils reflètent donc le climat régional du Chablais, alors que les sites archéologiques de cette région ne fournissent aucun vestige ligneux de cette importance et d'une aussi bonne conservation (contrairement aux sites des palafittes des lacs du Plateau suisse).

Des analyses dendrochronologiques ont été effectuées à partir d'échantillons prélevés. Deux des troncs donnent une séquence climatique couvrant 221 années, qui peut être rattachée aux courbes existant en Allemagne et vient se placer entre les années 3599 et 3379 av. J.-C.

Cette découverte permet de combler une lacune dans les données dendrochronologiques suisses entre la fin des séquences couvrant la période de la civilisation de Cortaillod et le début de celle dite de Horgen. Les formations atlantiques de la plaine du Rhône reçoivent ainsi une datation précise et ces séquences donnent les premiers éléments de l'histoire climatique et dendrochronologique du Chablais (voir P. FREYMOND, *Les dépôts quaternaires de la vallée du Rhône entre Saint-Maurice et le Léman, d'après les résultats des sondages d'étude de l'autoroute et de l'aménagement hydro-électrique du Bas-Rhône*, dans *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles* n° 71, vol. 335, 1971, p. 1-14).

Analyses: Laboratoire romand de Dendrochronologie, Moudon.

Rapport: Analyses dendrochronologiques de bois provenant de la gravière du Duzillet/N9b – Ollon (VD), par A. et C. Orcel, 6 juin 1985.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 530 900/177 600

R *Boscéaz – Sondages hors de l'établissement gallo-romain.*

La construction d'une nouvelle route cantonale contournant le mur de clôture de Boscéaz (voir: *A.S.* 6.1983, p. 12-13) a nécessité des sondages archéologiques de vérification en septembre 1984. A proximité du bâtiment à abside découvert en 1976, la présence de structures et de matériel romain a été contrôlée par une fouille localisée en mars 1985.

Des traces d'occupation et d'activités agricoles romaines (céramiques des II^e et III^e siècles ap. J.-C., par ailleurs mêlées à quelques tessons préhistoriques) ont été repérées à plus de 1 m de profondeur, en dehors de la clôture du complexe gallo-romain. Il s'agit notamment d'un système de drainage du terrain au moyen de tranchées remplies de cailloux. Une vaste zone avec traces d'argile rubéfiée a été localisée, sans matériel datant.

Investigations et rapport archéologique: L. Flutsch.

ORNY – District de Cossonay – CN 1222 532 350/168 150

AP *Canal d'Entreroches. Relevés et sondages.*

Voir: ECLÉPENS.

PALÉZIEUX – District d'Oron – CN 1244 553 900/155 400

R *Le Martinet – En Clavaleyres – Etablissement gallo-romain.*

Des sondages effectués en avril 1985 au voisinage d'un établissement romain connu (voir: V. VON GONZENBACH, *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Bâle 1961, p. 199) ont mis en évidence l'encaissement d'une voie de circulation en gravier, d'époque indéterminée, contenant de la céramique romaine en réemploi.

Des prospections dans le périmètre du site romain ont livré un denier et un sesterce de Faustine I, un as de Faustine II et un *dupondius* d'Hadrien.

Investigations et observations: M. Klausener – MHAVD; M. Ansermet.

Objets: MCAH et Cabinet des Médailles, Lausanne.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 870/185 500

M *Rue de la Gare – Enceinte médiévale.*

Lors de la démolition d'une annexe de l'Hôtel de la Gare et à l'occasion de terrassements pour une nouvelle construction, un tronçon du mur d'enceinte a été mis au jour sur une longueur de 9,5 m. La fondation est constituée de très gros boulets. L'élévation, conservée sur une hauteur de 7 m, est en assises régulières de moellons de molasse, de hauteurs variables, où l'on trouve sporadiquement des blocs de tuf (fig. 21).

Les diverses observations archéologiques de ces dernières années (voir *RHV* 1980, p. 180) et les indications des anciens plans cadastraux permettent de retracer le plan de l'enceinte dans ce quartier, avec plusieurs décrochements (fig. 22).

Investigations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, M. Mir et X. Münger.

Rapport (déposé aux MHAVD): Payerne – Hôtel de la Gare. Par Werner Stöckli, 10 décembre 1985.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 200/180 700

L-R *Rue des Philosophes – Occupations La Tène et romaine.*

Une longue tranchée de canalisation a traversé en 1983 une partie du *vicus* d'*Eburodunum* et du *castrum* (voir *ASSPA* 68, 1985, p. 232-233). Les résultats les plus remarquables concernent la période de La Tène avec des

constructions, aménagements et céramique datés par dendrochronologie du troisième quart du II^e siècle av. J.-C.

Voir: P. CURDY ET M. KLAUSENER, *Yverdon-les-Bains VD. Un complexe céramique du milieu du II^e siècle avant J.-C.*, dans *A.S.* 8.1985, p. 236-240. B. WOLFARTH, *Die «cordons littoraux» von Yverdon-les-Bains VD – ein Vorbericht zu den geologisch-sedimentologischen Untersuchungen.* G. KAENEL ET P. CURDY, *Yverdon-les-Bains de H VD La Tène à l'époque augustéenne*, dans *A.S.* 8.1985, p. 245-250.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 700/180 300

R *Cité des Bains – Bâtiment gallo-romain.*

Les premières structures romaines ont été observées et documentées au voisinage de l'ancien hôtel des Bains en 1982 (voir *RHV* 1983, p. 215). Le nouveau projet de Centre thermal et hôtelier a donné l'occasion de pratiquer en novembre 1985 des sondages au Sud-Est des anciens Bains, qui vont être démolis. Des maçonneries romaines ont été mises au jour à 1,5 m environ sous le niveau actuel du parc. Leur orientation est conforme aux éléments relevés en 1982. Des investigations plus étendues seront entreprises après la démolition des anciens bâtiments, dans le but de comprendre l'organisation des structures romaines et leur rapport éventuel avec la source thermale.

Sondages et documentation: D. Weidmann et F. Francillon, MHAVD.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 100/180 650

R *Castrum romain.*

La Commune d'Yverdon-les-Bains ayant manifesté l'intention de restaurer les murs de la partie occidentale de la construction connue comme le «grenier» du *castrum*, la Section MHAVD nous a mandaté pour une analyse détaillée de cette partie du monument dégagée en 1903 (fig. 23).

Les anciens documents de fouilles signalaient l'existence d'une éminence au Sud du grenier. Les observations de 1985 ont attesté que le grenier a été construit dans les graviers du versant Nord d'un important cordon littoral qui culmine à l'altitude de 433,50 m au moins. Ces graviers (fig. 24, 3) n'ont livré aucun matériel archéologique et ils reposent sur des sédiments plus fins, sables et tourbes horizontaux (fig. 24, 4).

Tous les murs observés, qui correspondent à des époques ou à des phases de chantiers diverses, sont construits selon la même technique: les tranchées de fondation, creusées dans des graviers très peu cohérents et sujets à éboulements, ont été aussitôt étayées par des planches horizontales, elles-mêmes retenues par des piquets verticaux. Les fondations en maçonnerie ont été coulées dans ce coffrage perdu, dont les éléments de bois, disparus, sont restés fidèlement moulés dans le mortier (fig. 25). Des

traces d'éboulement des graviers sont restées visibles à l'extérieur des coffrages. Ces irrégularités, ayant sur certaines coupes l'allure d'une tranchée de fondation, ont été comblées par des matériaux distincts.

Dans un premier état du chantier, une fondation continue dessine un plan carré de 20 x 21 m avec une abside à l'Ouest munie de deux bases de contreforts ou pilastres externes (fig. 23). L'angle Sud-Ouest est réaménagé en cours de chantier et muni également d'une base analogue. Une ouverture de 5 m de large (seuil?) est ménagée dans le mur Sud. L'angle Nord-Ouest n'a pas encore été exploré.

Un réseau de murs de faible épaisseur cloisonne ensuite irrégulièrement l'espace intérieur; on distingue au moins deux ou trois étapes de chantier, sans que le mode de construction, la profondeur et la qualité des maçonneries ne les distinguent des murs externes.

La porte ou la baie qui s'ouvrait au Sud donnait contre le talus des graviers, qui n'ont pas été aplanis (fig. 24). Il est probable que la présence d'une construction antérieure sur cette éminence ait contraint les constructeurs du «grenier» à maintenir cette dénivellation.

Une extension orientale de 8 m x 5 m a été découverte en 1975. En 1985, on a observé que, dans un état probablement encore postérieur, l'abside fut condamnée par un mur de fermeture, et une maçonnerie de même nature est venue doubler le mur occidental au Nord de l'abside. La faible qualité de ces maçonneries les apparente au massif qui obstrue alors la porte méridionale. Toutes contiennent de nombreux moellons présentant des traces de rubéfaction et des fragments de tuiles. Le mur qui ferme l'abside est fondé peu profondément; il reposait sur une série de pieux verticaux, longs de plus de 1,8 m.

Si aucune explication concernant l'attribution du bâtiment dans son premier état, lorsque l'abside existait encore, n'a pu être fournie, la présence de blé carbonisé aux abords immédiats permettra de confirmer par un nouvel examen au carbone 14 la datation du second état qui avait été proposée par R. Kasser (voir: *A.S.* 1, 1. 1978, p. 95): la datation des pieux de coffrage par le même procédé permettra, elle, d'apprécier la date de la construction de l'édifice primitif.

Notons encore que des niveaux remontant à l'époque de La Tène finale ont été observés, encore en place à l'angle Nord-Ouest du secteur fouillé, à l'extérieur du «grenier».

Documentation: MHA VD.

Objets: IAHA; seront déposés au Musée d'Yverdon.

E. Abetel

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 538 660/181 020

M *Rue des Moulins – Rue du Midi.*

L'exécution d'un gros terrassement au voisinage des anciens moulins d'Yverdon a précisé les connaissances de la topographie historique de ce secteur.

Aucun vestige de la route romaine qui traversait le quartier des Jordils et se dirigeait vers le Jura n'a été observé, ni du «pont romain» enjambant l'ancienne Thièle occidentale dans ce quartier, dont il est question dans les textes du XIX^e siècle (voir: G. KASSER, *Notes hydrographiques sur la région d'Yverdon au XIII^e siècle*, dans *RHV* 67, 1969, p. 89-91).

Par contre, dans l'angle formé par la rue des Moulins et la rue du Midi, de nombreux pieux en chêne et résineux sont apparus dans un large fossé orienté Nord-Est/Sud-Est, creusé au travers des sédiments littoraux (sables et graviers culminant à l'altitude de 431,50 m env.).

Il s'agit du bief des Moulins et des renforcements de sa berge orientale au voisinage immédiat des Moulins, dont les vestiges subsistent sous la rue des Moulins actuelle.

Trois gros pieux verticaux de chêne équarris, de forte section, carrée à rectangulaire, de l'ordre de 20 à 30 cm de côté, ont été prélevés. L'un d'eux a produit une séquence dendrochronologique de 154 ans indiquant que l'arbre dont il a été tiré n'a pas été abattu avant le quatrième quart du XVI^e siècle (rapport du Laboratoire romand de Dendrochronologie du 20 janvier 1986, par A. et C. Orcel). Le comblement de cette partie du bief des Moulins, qui se présentait sous la forme d'un fossé particulièrement large et évasé, est intervenu dès le XVIII^e siècle, à en juger par la céramique et les fragments de tuiles mis au jour.

Observations et documentation: M. Klausener, D. Weidmann et F. Francillon, MHAVD.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 538 850/181 250
M *Rue du Collège et ruelle de la Forge – Cordon littoral de la ville médiévale.*

Un mandat de surveillance a été donné en 1985 à l'Atelier d'archéologie médiévale pour les travaux de réfection des canalisations dans un large secteur de la ville médiévale. Aucun vestige archéologique n'a été observé, mais il a été attesté que cette zone axiale de la vieille ville d'Yverdon est établie sur un ensemble de sédiments littoraux stratifiés (sables et limons) culminant à 433,85 m.

Investigations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Rapport (déposé aux MHAVD): Yverdon-les-Bains – VD. Rue du Collège et ruelle de la Forge. Investigations de l'été 1985, par J. Sarott, 23 août 1985.